COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 150 MILLIONS DE FRANCS, ENTIÈREMENT VERSÉS

Assemblée générale ordinaire du 25 avril 1903

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1902

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1903

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Mercet, O. ✱, *Président.*
Thiébaut, O. ✱, *Vice-Président.*
Rostand, Alexis, O. ✱.
de Sinçay, Ludovic, administrateur des mines et fonderies de zinc de la Vieille-Montagne.
} Comité de Direction.

Roux, Jules-Charles, O. ✱, vice-président de la Compagnie universelle du Canal de Suez.
Carraby, Calixte, ✱.
Méliodon, P., O. ✱, administrateur du Crédit Foncier de France.
Rostand, Jules, président de la Compagnie Générale Française de Tramways, administrateur de la Compagnie des Compteurs à Gaz.
Cambefort, Charles, administrateur des Compagnies d'assurances l'*Urbaine* et la *Foncière*, et de la Compagnie Générale des Eaux.
Lazarus, Ernest, ✱, directeur des agences en Angleterre du Comptoir National d'Escompte.
Krantz, C., O. ✱, administrateur de la Société Marseillaise.
Gallay, Auguste, ✱.
De Fischer.

COMMISSION DE CONTROLE

MM. G. Martin, ancien inspecteur des Finances, *Président.*
G. Robert, vice-président de la Compagnie la *Foncière-Transports.*
P. Diéterlen, secrétaire général de la Compagnie des Chemins de fer Smyrne Cassaba.

COMMISSAIRES DES COMPTES
Pour l'Exercice 1903

MM. Blondeau, O. ✱, contrôleur en retraite de l'administration de l'armée.
Bourgois, ✱, ancien receveur percepteur des Finances à Paris.

DIRECTION

MM. Alexis Rostand, O. ✱, *Directeur général, Administrateur.*
Émile Ullmann, ✱,
Paul Boyer,
} *Directeurs.*
Guillaume Bordó, *Sous-Directeur.*

Auguste Marquant, *Inspecteur général.*
Alfred Riberette, *Inspecteur général des Agences.*
Charles Wehrlé, *Secrétaire général.*

CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.
Barbet-Massin.
Barbier.
Baudet, O. ✱.
Blanc.
Bonnard (de), ✱.
Braillard.
Bresson.
Carnaud.
Chapuis.
Chautard.
Claudon.
Clermont (de), ✱.
Cornevot, ✱.
Couvreur.
Denant, ✱.
Deséglise.
Dior.
Dufayet.
Dunand.
Durand.

MM.
Fouinat.
Fouret, ✱.
Gasne, ✱.
Ghesquière, O. ✱.
Gillan.
Guary-Lorilleux.
Guy, ✱.
Hamelle, ✱.
Hetzel, O. ✱.
Heugel, O. ✱.
Heuzey.
Hugot, O. ✱.
Klotz, O. ✱.
Legrand, O. ✱.
Le Marchand.
Lemoine.
Lombart, O. ✱.
Loussel, ✱.
Lovenbach.
Lyon, O. ✱.

MM.
Marcilhacy, ✱.
Nizerolle.
Nozal.
Ollivier, ✱.
Pierredon, ✱.
Pingault.
Pollet, ✱.
Poulenc, ✱.
Poupinel, ✱.
Radius, ✱.
Robert-Degasches.
Saillard.
Salmon, ✱.
Schloss, ✱.
Sédillot.
Sohier, O. ✱.
Vaury, O. ✱.
Voelkel, ✱.
Wolff, ✱.

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires

du 25 Avril 1903.

Messieurs,

Nous venons, en conformité des articles 30 et 36 de vos Statuts, soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 1902, et vous donner des indications détaillées sur la marche de notre Société pendant ce même temps.

Les conditions du marché financier ont continué en 1902 à être peu propices aux opérations de Banque.

Le loyer moyen de l'argent a été très réduit et n'a laissé que de faibles marges de profits. Le ralentissement de l'esprit d'entreprise, qui s'est produit après l'essor des années 1898, 1899 et du premier semestre de 1900, a persisté sans atténuation.

Cependant il semble que des symptômes un peu plus favorables commencent à se manifester. Les deux derniers mois de 1902 ont

marqué quelque tendance à une reprise, aussi bien dans les transactions de la vie quotidienne que dans les opérations financières.

Malgré la difficulté des affaires, nous avons continué à multiplier nos relations, à préparer des extensions nouvelles, en un mot, à développer encore et toujours notre activité professionnelle de Banque. Nous sommes ainsi prêts à profiter de toute heureuse modification survenant dans la situation économique du pays.

Vous retrouverez la trace de ces persévérants efforts dans toutes les branches de notre exploitation.

La situation générale du Comptoir National accuse un progrès nouveau. Elle se totalise, au 31 décembre 1902, par un chiffre global de **867 millions** au lieu de **823** au 31 décembre 1901.

Le montant des Effets entrés dans nos Portefeuilles d'Effets de Commerce sur France et l'Étranger passe de **9 milliards 42 millions** au 31 décembre 1901, à **9 milliards 722 millions** à cette même date en 1902. C'est une augmentation de 680 millions.

Nous nous appliquons ainsi à réaliser, dans toute la mesure possible, un programme que nous recommandent les origines, les traditions et jusqu'au nom de notre Établissement.

Il nous est agréable de constater l'insignifiance des mécomptes auxquels a donné lieu l'énorme mouvement d'effets que nous venons de vous signaler. Nous devons cette sécurité au zèle vigilant et à l'expérience de nos collaborateurs; — comme aussi aux avis obligeants et hautement qualifiés des Membres de vos Conseils d'Escompte, que nous avons à cœur de remercier ici.

Le mouvement des **Caisses** a été de :

	ENTRÉE	SORTIE
En 1902. . . .	17 milliards 793 millions	17 milliards 758 millions
Au lieu de,		
en 1901. . .	16 — 553 —	16 — 498 —

Ce qui fait ressortir, pour l'entrée et la sortie, une différence de plus de 2 milliards 1/2 en faveur de 1902.

Le mouvement des **Comptes de Chèques et des Comptes courants** a été de :

	ENTRÉE	SORTIE
En 1902. . .	6 milliards 596 millions	6 milliards 260 millions
contre en 1901	6 — 362 —	6 — 44 —

Au 31 décembre 1902, le total de nos Comptes de Dépôts et Comptes courants de toute nature atteint **592 millions**, marquant ainsi une augmentation de 35 millions sur les montants énoncés au 31 décembre 1901.

En contrevaleur de ces capitaux, nous nous attachons à conserver toujours d'abondantes disponibilités et des emplois immédiatement réalisables, dont notre Portefeuille d'Effets de Commerce constitue la plus large part.

Notre clientèle de **Titres** devient chaque année plus nombreuse.

Il y a également progrès pour les **Ordres de Bourse** et les **Coupons** que le public peut encaisser par nos soins.

Nos guichets sont de plus en plus désignés pour le service

officiel de Fonds d'États, d'Emprunts de Villes, de dividendes ou arrérages de Chemins de fer, de Sociétés financières ou industrielles de France et de l'Étranger.

Notre succursale de la place de l'Opéra, qui, par sa commode organisation et sa situation au cœur de Paris, offre tant d'avantages à la clientèle, nous aide à attirer et à retenir les opérations de cet ordre.

Son service de Coffres rencontrant, comme celui du Siège de la rue Bergère, la faveur croissante des déposants, nous avons procédé à une installation du même genre sur la rive gauche, dans notre agence du boulevard Saint-Germain, que nous avons déplacée pour l'établir dans un local spacieux et très central.

L'ensemble de nos Bureaux de Quartiers et de Banlieue nous donne satisfaction ; nous en avons ouvert un nouveau au coin des boulevards Haussmann et Malesherbes, et avons préparé la création de plusieurs autres qui entrent successivement en exploitation au cours de 1903.

Nos Agences de Province ont, de leur côté, fait un large pas en avant au cours de 1902. Celles qui ont tenu la tête par l'importance de leurs opérations comme par leurs résultats et ceux de leur groupe, sont les Agences de : Marseille, Lyon, Bordeaux, Le Havre, Nantes, Rouen, Saint-Étienne, Montpellier. Leur personnel dirigeant acquiert, à chaque exercice, une expérience plus sûre, une assimilation de plus en plus complète de nos méthodes de travail et de nos principes généraux de gestion. C'est une œuvre de longue haleine que de former des collaborateurs de cet ordre,

et vous savez que nous avons dû, en peu de temps, fonder un réseau important d'Agences, qui manquait à notre Établissement. Nous poursuivons peu à peu ce programme d'extension en Province, que nous vous avons exposé dès la mise en marche de notre Société.

L'Agence de Londres est toujours le centre des grandes relations avec l'Etranger et le principal siège de réalisation des crédits ouverts pour les achats de marchandises dans les pays d'origine. Les Agences de Liverpool et Manchester la secondent avec succès, notamment pour les transactions avec l'Extrême-Orient.

Les Agences de Calcutta et de Bombay ont vu leurs résultats influencés par le fait que la fixité du change Indien a eu pour effet de rapprocher toujours davantage les taux qu'on peut obtenir aux Indes, de ceux qu'on pratique en Europe.

Pour des raisons diverses et assez complexes, l'exploitation des Agences de San Francisco et de la Nouvelle-Orléans a été entravée dans une certaine mesure.

Les Agences d'Australie, dont les affaires ont éprouvé le contrecoup de la sécheresse, ont trouvé des compensations dans les bénéfices que leur ont procurés des ouvertures de crédits pour l'importation des grains.

Les opérations des Agences de Tanger et de Tunisie ont suivi leur cours habituel.

A Madagascar, les Agences de Tananarive, Tamatave et Majunga, après avoir rendu pendant bien des années à la colonie des services improductifs et nous avoir imposé de longs sacrifices, apportent

maintenant un intéressant et régulier contingent de profits à la collectivité. Celle de Diego-Suarez est très rapidement sortie de la période de mise en train, et celle de Mananjary a commencé ses opérations au milieu de l'année 1902.

Nos traditionnelles relations avec les **Banques Coloniales** n'ont pas cessé d'être satisfaisantes. Le premier exercice de la Banque de l'Afrique Occidentale, que nous avons contribué à fonder, a été rémunérateur ; si la terrible catastrophe de la Martinique a causé des deuils et des ruines irréparables, elle n'a pu, du moins, atteindre les ressources sur lesquelles la Banque de la Martinique pouvait compter dans la Métropole. Au moment du sinistre, cet Établissement avait chez nous des sommes importantes et pouvait disposer d'un large crédit qui a été d'une extrême utilité pour ce qui subsistait de l'Administration de la Banque et de la Colonie. Nous avons centralisé tous les dons qu'a fait affluer de tous les points du territoire, et même de l'Étranger, cette inoubliable calamité.

Il y a eu peu d'opérations financières en 1902.

Nous avons émis, avec d'autres grands Établissements de Crédit, l'Emprunt de l'Indo-Chine 3 0/0, l'Emprunt Algérien 3 0/0, l'Emprunt Tunisien 3 0/0 et un Emprunt Chinois, qui était la continuation de l'Emprunt de 1898 destiné à payer les travaux du chemin de fer Pékin-Hankow ; nous avons procédé à la conversion des obligations Douanes Ottomanes.

Nous avons donné un important concours à la conversion du 3 1/2 0/0 Français, et avons effectué divers placements, notamment des obligations 4 1/2 0/0 des Chemins de fer Méridionaux du Portugal, des obligations du Chemin de fer de la Camargue, des obligations des Tramways de Bordeaux et de Nice.

Nous vous avons entretenus, l'an dernier, du patronage que nous avions donné à une proposition, présentée à la Ville de Paris par un groupe industriel, pour la fabrication et la distribution du gaz à partir de l'année 1906.

Cette proposition nous paraissait concilier tous les intérêts en présence, soit, celui des consommateurs, celui de la Ville de Paris, celui de la Compagnie Parisienne du Gaz, qui arrive à cette date au terme de sa concession, et celui des soumissionnaires. Approuvée par le Conseil municipal, elle ne fut cependant pas ratifiée par le Parlement.

A la suite de ce rejet, de nombreuses offres ont été adressées à la Ville de Paris, qui, toutes, se sont plus ou moins inspirées de notre conception.

Après avoir appuyé nous-mêmes un nouveau projet qui tenait compte des modifications à la combinaison originaire, que les discussions successives avaient paru indiquer comme désirables, nous avons fusionné ce projet avec ceux de deux autres groupes de toute respectabilité, patronnés par la Banque de Paris et des Pays-Bas et le Crédit Industriel.

Cette dernière proposition est concurrencée par un autre groupe, qui s'étaie de patronages étrangers importants.

Nous ignorons encore quelle sera la décision finale du Conseil municipal et des Pouvoirs publics.

Nous tenons, avant de terminer, à rendre témoignage au dévouement de notre Personnel tout entier. Par les énonciations de chiffres qui précèdent, vous pouvez constater que les conditions dans lesquelles s'exerce notre industrie sont de plus en plus complexes. Les services d'un Établissement de notre ordre doivent embrasser une masse considérable d'opérations très diverses, depuis les plus vastes jusqu'aux plus modestes et aux plus fractionnées. Beaucoup d'entre elles ne laissent qu'une faible rémunération. Chacune d'elles pourtant offre son risque, et nécessite, non seulement dans sa conception, mais encore dans son exécution, la plus minutieuse et vigilante attention. D'autre part, la concurrence, toujours plus vive, exige un véritable esprit d'initiative chez un grand nombre d'Agents, même de rang secondaire. Ce sont ces qualités que nous nous attachons à développer chez notre Personnel, et dont nous sommes heureux de lui voir de plus en plus faire preuve avec un attachement qui est une des plus chères traditions de cette Maison.

Comme vous le voyez, notre activité ne s'est pas ralentie au cours de l'exercice 1902.

Ce que notre Société a pu réaliser dans un passé encore récent, nous est un garant de l'avenir qui l'attend.

Il y a quatorze ans, au moment de votre première Assemblée générale ordinaire, le capital de notre Société était de 40 millions, dont 20 seulement étaient versés. — Il est aujourd'hui de 150 mil-

lions entièrement versés. — Le montant global de sa situation était de 221 millions ; il est de 867 millions. — Ses dépôts et comptes courants se totalisaient par un chiffre de 120 millions ; ils s'élèvent à 592 millions.

Le Comptoir avait, à Paris, un seul siège d'exploitation ; dans la capitale et sa banlieue, il en a 32. — Il avait 3 Agences en province ; il en possède 88, et dans de grandes villes, 5 Bureaux de quartier. Il avait 9 Agences hors de France ; il en a 20, dont 9 dans les Colonies et les pays de protectorat.

Enfin, notre Etablissement a acquis, dans le monde international des affaires, une situation qui l'a mis en mesure de ne demeurer étranger à aucun des grands Emprunts qui peuvent intéresser le marché français, de participer aux opérations financières les plus importantes et même d'en prendre l'initiative.

Les administrateurs sortants, cette année, sont MM. J.-Ch. Roux et Calixte Carraby : nous vous recommandons leur réélection.

Depuis notre dernière Assemblée générale, nous avons adjoint à notre Conseil d'Administration, M. Albert de Fischer, qui a fait partie, à divers titres, d'importantes Sociétés de crédit, et dont la valeur et l'expérience professionnelles sont bien connues dans le monde des affaires. Nous vous demandons de sanctionner ce choix par vos suffrages.

Les résultats de l'Exercice permettent la répartition de 27 fr. 50 par action.

Un acompte de 12 fr. 50 vous a déjà été payé le 31 Janvier.

Si vous approuvez les comptes qui vont vous être présentés, nous distribuerons encore le 31 Juillet prochain, 15 francs, sous déduction de l'impôt résultant des lois de finances.

Les parts de Fondateur recevront, sous la même déduction, fr. 1,093.

Et nous reporterons à nouveau fr. 139.978,76.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DE CONTROLE

MESSIEURS,

Au début de notre Rapport sur l'Exercice précédent, nous vous exprimions les regrets et le chagrin que nous avions éprouvés par la mort du vénéré Président de la Société, M. Denormandie. Nous avons de nouveau un triste devoir à accomplir devant vous.

Dans le courant de l'année, nous avions appelé à siéger au milieu de nous son fils, M. Roger Denormandie que le souvenir de son père et ses aptitudes personnelles avaient désigné à notre choix.

Mais la mort l'a enlevé avant même qu'il eût pu prendre possession de ses fonctions.

Vous vous associerez certainement aux regrets que nous laisse ce nouveau deuil.

MESSIEURS,

Nous vous signalions, dans notre dernier Rapport, le développement constant du Comptoir National d'Escompte et nous vous disions que votre Établissement est un excellent et puissant instrument de travail, prêt à profiter de toutes les circonstances favorables.

C'est là une constatation que nous sommes heureux de faire cette année-ci encore devant vous.

L'Exercice 1902 accuse un nouveau progrès de l'activité sociale, attesté par une augmentation de plus de 44 millions de francs dans le Bilan qui vous est présenté.

Chaque année est marquée aussi par une amélioration raisonnée des services mis à la disposition de la grande clientèle du Comptoir. Nous sommes témoins qu'aucun effort n'est ménagé pour que ces services, déjà puissamment outillés, répondent à tous les besoins.

Dans cet ordre d'idées, nous pourrions vous signaler cette année-ci encore plusieurs modifications heureuses qui sont de nature à augmenter l'activité et la sécurité des opérations de notre grand Établissement.

Nous tenons en outre ici à rendre hommage devant vous au zèle et au dévouement de tout le Personnel.

En conformité du mandat que vous voulez bien nous confier, nous nous tenons au courant des opérations de la Société, tant par nos constatations personnelles que par la connaissance que nous avons du résumé des travaux du Comité de Direction ainsi que des délibérations du Conseil d'Administration, quand nous n'assistons pas nous-mêmes à ses réunions.

Nous continuons à vous signaler, comme nous l'avons fait précédemment, les états de Trésorerie, dressés régulièrement chaque semaine et contenant en regard les exigibilités et les ressources financières correspondantes. Nous suivons avec le plus grand intérêt ces états, dont l'établissement même suivant une méthode

rigoureuse constitue une garantie de grande importance; ils démontrent que la Trésorerie est toujours maintenue dans une excellente situation.

Nous avons examiné régulièrement et visé les situations dressées mensuellement par la Comptabilité.

Nous avons procédé à nos vérifications habituelles dans les services de la Caisse-Espèces, des Titres et du Portefeuille. Ces opérations nous ont donné, comme précédemment, pleine satisfaction.

Le Portefeuille commercial atteint 390.635.293 fr. 10 c. contre 362.934.535 fr. 41 c. au Bilan du 31 décembre 1901. Il est donc en augmentation de 27.700.757 fr. 69 c.

Les effets qui le composent sont toujours d'une nature saine avec une bonne division des risques.

Les Reports, 72.833.195 fr. 64 c., sont consentis sur des valeurs de négociation courante.

Le chapitre des Rentes, Obligations et valeurs diverses, comprend, comme précédemment, des fonds d'État français, des titres de Banque et d'Entreprises industrielles, ainsi que les valeurs de placement que votre Établissement doit détenir pour servir immédiatement les demandes de la clientèle.

Ce chapitre, augmenté en 1902 par une importante entrée de Rente française, présente un montant de 23.963.164 fr. 24 c. contre 21.349.506 fr. 36 c., au Bilan du 31 décembre 1901.

Le chapitre des Participations financières accuse une diminution

de 3.375.238 fr. 47 c. Il figure au bilan pour 8.036.074 fr. 36 c., contre 11.411.312 fr. 83 c., au Bilan de l'Exercice précédent.

Le montant en est réparti d'ailleurs sur un grand nombre d'opérations.

Les Comptes Courants débiteurs comprennent, pour la partie la plus importante, des découverts passagers pour les opérations courantes de banque, ainsi que des crédits consentis à de nombreux clients qui font avec la Société un mouvement d'affaires intéressant. Ces crédits sont ouverts après enquête et surveillés par une Commission spéciale.

Les avances se décomposent en avances sur documents et marchandises, avances commerciales et de banque sur garanties de tiers et avances sur valeurs françaises et étrangères.

Les conditions spéciales dans lesquelles sont consenties ces opérations, d'ailleurs très divisées : garanties personnelles, marges statutaires, etc..., sont l'objet d'une surveillance constante des services spéciaux organisés à cet effet comme de notre part.

Nous avons enfin à vous signaler au Passif du Bilan une augmentation intéressante de 17.783.937 fr. 67 c. au chapitre Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte. Ces comptes atteignent, en effet, un montant de 335.549.062 fr. 67 c., contre 317.765.125 francs au Bilan du 31 décembre 1901.

Les Comptes courants créditeurs sont également en augmentation de 13.777.161 fr. 19 c. Ils sont inscrits au Bilan pour 148.424.966 fr. 28 c. contre 134.647.805 fr. 09 c. au Bilan de l'Exercice précédent.

L'augmentation notable de ces deux rubriques au Bilan témoigne de la confiance et de la fidélité de la clientèle du Comptoir National d'Escompte.

Nous avons examiné avec soin le Bilan au 31 décembre 1902 ainsi que le Compte de Profits et Pertes qui vous sont présentés, et nous vous engageons, Messieurs, à ratifier les propositions qui vous sont faites par le Conseil d'administration.

Aux termes des Statuts, M. Georges Martin arrive cette année à l'expiration de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

Georges MARTIN.
Gustave ROBERT.
Philippe DIETERLEN.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les comptes de l'Exercice 1902

MESSIEURS,

Conformément à l'article 32 de la loi du 24 juillet 1867, nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous conférer dans votre dernière Assemblée générale.

Les vérifications matérielles auxquelles vos Commissaires avaient le devoir de procéder nous ont été facilitées par l'organisation des services de la Comptabilité et par le bon ordre et la clarté des écritures sociales qui en découlent. Il nous a donc été aisé de constater que le bilan soumis à votre approbation résume fidèlement les données de l'inventaire, et que le groupement des chiffres qu'il présente est en parfaite concordance avec les comptes dont il est l'expression.

La situation générale au 31 décembre 1902 fait ressortir, au total des opérations un, accroissement de plus de 44 millions sur celle de l'exercice précédent. C'est un indice satisfaisant du développement continu de l'activité sociale.

Nous relèverons les principaux éléments qui constituent cette différence, en vous signalant à ce point de vue les plus importants chapitres de votre Bilan.

A l'Actif, le *Portefeuille effets* est en augmentation de 27.700.757 fr. 69 c. ; les *Reports*, de 24.770.304 fr. 57 c. ; les *Comptes courants débiteurs*, de 3.847.477 fr. 69 c. ; les *Tirages à échéances pour compte des Agences hors d'Europe*, de 5.258.268 fr. 80 c. et les *Débiteurs par acceptations*, de 12.666.855 fr. 60 c.

Par contre, le montant de l'encaisse est inférieur de 19.230.576 fr. 82 c. à celui de l'exercice précédent ; les *Participations financières* ont diminué de 3.375.238 fr. 47 c., et les *Crédits par acceptations*, tant sur documents et marchandises que sur garantie de tiers et sur valeurs, ont été réduits d'ensemble 12.071.281 fr. 84 c.

Au Passif, vos *Réserves* de toute nature se chiffrent par un total de 17.136.645 fr. 80 c., en augmentation de 552.202 fr. 35 c. ; les chapitres *Comptes de chèques et Comptes d'escompte, Comptes courants créditeurs, Bons et Dépôts à échéance fixe, Coupons et Dividendes à payer, Banques des Colonies françaises* et *Effets remis à l'encaissement*, présentent un solde d'ensemble de 592.649.854 fr. 66 c. en accroissement de 35.398.100 fr. 79 c. sur l'exercice précédent qui accusait lui-même un progrès marqué sur ses devanciers. Vous y trouverez un témoignage de la confiance que votre grande Institution inspire à la clientèle.

L'augmentation de 5.509.899 fr. 77 c. que fait ressortir le chapitre *Acceptations pour compte des Agences hors d'Europe* a

sa contrepartie à l'Actif dans les tirages à échéances pour compte de ces Agences.

Le solde du compte Profits et Pertes est de 8.803.046 fr. 95 c.

La Réserve légale de 5 0/0 à prélever sur cette somme absorbe 440.152 fr. 35 c.

Se basant sur les articles 40 et 41 des statuts, votre Conseil d'administration vous propose de répartir comme suit le solde de . . . . . Fr. 8.362.894 60

5 0/0 d'intérêt aux actions		7.500.000 »
Reste. . .	Fr.	862.894 60
dont 5 0/0 au Conseil d'administration		43.144 75
Différence . .	Fr.	819.749 85

A appliquer :

Aux parts de fondateur. .	Fr.	65.580 »
Aux actionnaires		754.169 85
(750.000 fr. à distribuer)		
TOTAL ÉGAL. .	Fr.	819.749 85

Si vous approuvez cette répartition, l'action recevra en totalité 27 fr. 50 c. et la part de fondateur 1 fr. 093.

Le solde disponible à reporter à nouveau sera de 139.978 fr. 76 c., en y comprenant le report de l'exercice 1901.

Après les constatations que nous venons de faire, nous ne pouvons que conclure à l'adoption de ce règlement d'inventaire, et à l'approbation des comptes tels qu'ils vous sont présentés pour l'exercice 1902.

Paris, le 4 avril 1903.

Les Commissaires des Comptes :

BLONDEAU, BOURGOIS.

BILAN au 31 Décembre 1902

ACTIF

Caisse	Espèces en caisse	Fr.	35.390.906 66	49.066.992 25
	Espèces en Banque		13.676.085 59	
Portefeuille (Effets de Commerce)	Effets sur France		332.404.927 13	390.635.293 10
	Effets sur l'Étranger		58.230.365 97	
Reports		Fr.		72.833.195 64
Banques des Colonies françaises				2.257.803 09
Correspondants « Effets à l'Encaissement »				40.039.240 53
Comptes courants débiteurs				38.032.857 19
Rentes, Obligations et Valeurs diverses				23.963.164 24
Agences hors d'Europe				24.235.649 13
Avances	sur documents et marchandises	Fr.	11.834.821 85	74.289.463 91
	commerciales et de Banque sur garanties de tiers.		5.872.984 81	
	sur valeurs françaises et étrangères		56.581.657 25	
Participations financières		Fr.		8.036.074 36
Tirages a Échéances pour compte des Agences hors d'Europe				8.213.282 39
Débiteurs par Acceptations				62.573.729 80
Crédits par Acceptations	sur documents et marchandises	Fr.	5.697.218 78	21.130.145 10
	sur garanties de tiers		729.426 47	
	sur valeurs françaises et étrangères		14.703.499 85	
Comptes d'ordre et Divers		Fr.		20.430.557 83
Immeubles				11.221.054 50
Total		Fr.		866.958.503 26

PASSIF

Capital		Fr.		150.000.000 »
Réserves	statutaire	Fr.	3.035.461 30	17.136.643 80
	diverses		6.875.000 »	
	spéciale		5.000.000 »	
	supplémentaire		1.100.000 »	
	immobilière		1.126.184 30	
Comptes de Chèques et Comptes d'escompte		Fr.		335.549.062 67
Comptes courants créditeurs				148.424.966 28
Bons et dépots a échéance fixe				70.511.631 22
Coupons et dividendes a payer				13.578.069 24
Banques des Colonies françaises				1.654.013 79
Effets remis a l'encaissement				22.932.093 46
Acceptations pour compte des Agences hors d'Europe				8.141.028 75
Acceptations pour compte de tiers				81.863.791 36
Comptes d'ordre et Divers				4.434.311 33
Immeuble, Annuités à régler				3.793.845 30
Compte des actionnaires				135.808 91
Profits et Pertes (Exercice 1902)				8.803.046 95
Total		Fr.		866.958.503 26

Compte de PROFITS et PERTES au 31 Décembre 1902

DÉBIT

RÉPARTITION :			
A la Réserve statutaire :			
5 % sur 8.803.046 fr. 95 c., bénéfices nets de l'exercice	440.152	35	
Aux Actionnaires :			
25 francs sur 300.000 actions	7.500.000	»	
Au Conseil d'administration :			8.803.046 95
Article 40 des Statuts	43.144	75	
Aux Parts de Fondateur :			
Articles 40 et 41 des Statuts	65.580	»	
Au compte des Actionnaires :			
Disponible de l'exercice 1902	754.169	85	
Fr.			8.803.046 95

CRÉDIT

Résumé de l'Inventaire	8.920.030	95
A déduire :		
Prélèvement pour Réserve immobilière	116.984	»
Fr.	8.803.046	95

MOUVEMENT DES CAISSES

ENTRÉES				
Espèces en caisse au 31 décembre 1901			Fr. 34.940.666	C. 30
	Fr.	C.		
Janvier 1902	1.473.481.623	25		
Février	1.315.514.688	35		
Mars	1.286.860.328	95		
Avril	1.445.181.732	70		
Mai	1.439.644.181	40		
Juin	1.381.429.565	77		
Juillet	1.553.970.100	54		
Août	1.381.533.757	02		
Septembre	1.359.896.140	17		
Octobre	1.553.757.139	43		
Novembre	1.993.637.858	15		
Décembre	1.573.824.183	40	17.738.733.299	13
			17.793.673.965	43
SORTIES				
Janvier 1902	1.476.474.239	69		
Février	1.314.920.293	61		
Mars	1.287.368.993	42		
Avril	1.445.140.431	88		
Mai	1.441.505.888	04		
Juin	1.380.667.291	92		
Juillet	1.553.449.953	38		
Août	1.379.731.335	69		
Septembre	1.362.569.626	02		
Octobre	1.551.523.955	45		
Novembre	1.990.436.404	96		
Décembre	1.574.494.642	71	17.738.283.058	77
Espèces en caisse au 31 décembre 1902			35.390.906	66
Espèces en banque au 31 décembre 1902			13.676.085	59
Ensemble		Fr.	49.066.992	25

MOUVEMENT DES COMPTES DE DÉPOTS

COMPTES COURANTS DE PLACE ET COMPTES D'ESCOMPTE PROVINCE

	Fr.	C.	Fr.	C.
ENTRÉES				
Solde au 31 décembre 1901			317.765.125	»
Janvier 1902	529.341.862	81		
Février	488.320.587	85		
Mars	505.213.481	42		
Avril	534.573.193	83		
Mai	515.383.582	70		
Juin	510.231.844	87		
Juillet	525.319.434	92		
Août	489.937.789	91		
Septembre	484.841.895	29		
Octobre	537.719.647	38		
Novembre	605.823.506	26		
Décembre	551.364.779	80	6.278.071.577	04
			6.595.836.702	04
SORTIES				
Janvier 1902	518.072.612	48		
Février	479.694.214	50		
Mars	499.221.730	19		
Avril	524.970.296	70		
Mai	508.598.676	22		
Juin	515.222.052	26		
Juillet	527.260.706	74		
Août	490.461.812	24		
Septembre	495.055.201	15		
Octobre	541.587.227	88		
Novembre	601.657.555	34		
Décembre	558.485.553	67	6.260.287.639	37
Solde au 31 décembre 1902			335.549.062	67
Comptes courants créditeurs au 31 décembre 1902			148.424.966	28
Bons et Dépôts à échéance fixe			70.511.651	22
Ensemble. . . . . Fr.			554.485.680	17

MOUVEMENT DU PORTEFEUILLE. — FRANCE

	EFFETS	SOMMES	TOTAUX
			Fr. C.
ENTRÉES			
Solde au 31 décembre 1901	487.632		297.926.391 35
		Fr. C.	
Janvier 1902	924.601	566.128.628 88	
Février	855.475	530.340.917 05	
Mars	892.466	530.301.516 34	
Avril	943.169	572.081.550 44	
Mai	971.392	580.264.587 24	
Juin	955.376	535.700.859 73	
Juillet	967.309	555.568.148 87	
Août	898.005	507.479.879 72	
Septembre	935.455	551.922.457 76	
Octobre	999.851	576.305.510 22	
Novembre	991.343	549.807.034 93	
Décembre	1.098.243	636.471.871 10	
	11.432.385	6.662.372.962 28	6.662.372.962 28
	11.920.017 effets.	Fr.	6.960.299.353 63
SORTIES			
		Fr. C.	
Janvier 1902	954.209	544.769.935 79	
Février	864.692	491.985.290 09	
Mars	886.840	520.698.386 88	
Avril	923.081	565.063.133 14	
Mai	956.238	586.685.573 65	
Juin	945.824	566.333.396 62	
Juillet	979.420	574.306.032 81	
Août	929.998	511.492.283 47	
Septembre	916.672	558.129.492 59	
Octobre	991.621	597.443.465 37	
Novembre	973.772	480.636.448 91	
Décembre	1.060.244	630.350.987 18	
	11.382.611	6.627.894.426 50	6.627.894.426 50
Solde au 31 décembre 1902.	537.406 effets.	Fr.	332.404.927 13

MOUVEMENT DU PORTEFEUILLE. — ÉTRANGER

	EFFETS	SOMMES	TOTAUX
	ENTRÉES		Fr. C.
Solde au 31 décembre 1901	23.399		65.008.144 06
		Fr. C.	
Janvier 1902	59.045	219.296.931 30	
Février	55.027	187.866.169 78	
Mars	57.958	217.724.562 29	
Avril	63.641	240.947.215 10	
Mai	62.121	233.369.406 62	
Juin	56.461	229.116.659 46	
Juillet	59.019	236.551.691 28	
Août	56.812	206.700.732 36	
Septembre	58.236	217.296.911 08	
Octobre	60.368	239.991.649 09	
Novembre	59.523	241.461.921 22	
Décembre	63.832	226.381.074 76	
	712.043	2.696.904.924 34	2.696.904.924 34
	735.442 effets	Fr.	2.761.913.068 40
	SORTIES		
		Fr. C.	
Janvier 1902	60.876	230.274.252 08	
Février	55.764	206.798.732 73	
Mars	56.765	205.951.481 06	
Avril	61.417	234.767.007 10	
Mai	60.465	220.061.769 04	
Juin	57.544	226.600.598 33	
Juillet	61.557	231.015.593 65	
Août	57.545	199.556.844 14	
Septembre	57.454	219.753.991 57	
Octobre	58.615	251.434.165 94	
Novembre	59.077	238.112.324 10	
Décembre	64.924	219.335.942 69	
	712.003	2.703.682.702 43	2.703.682.702 43
Solde au 31 décembre 1902.	23.439 effets.	Fr.	58.230.365 97

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 25 Avril 1903

Après lecture des rapports qui précèdent, les actionnaires ont adopté à l'unanimité les propositions qui leur étaient soumises, savoir :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration, ceux de la Commission de contrôle et des commissaires, approuve les comptes de l exercice 1902 tels qu'ils viennent d'être présentés et détaillés, et arrête, en conséquence, à la somme de 8.803.046 fr. 95 c. le solde créditeur du compte Profits et Pertes.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale fixe la répartition pour l'exercice 1902 à 27 fr. 50 c. par action.

Un acompte de 12 fr. 50 c. ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 15 francs par action, sera payé, à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts établis par la loi.

La répartition de 1 fr. 093 par part de fondateur pour le même exercice sera payable sous déduction des impôts à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Le solde disponible — après approbation des comptes de l'exercice 1902 — montant à 139.978 fr. 76 c. sera reporté à nouveau à l'exercice 1903 au compte des actionnaires.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale réélit MM. J.-Ch. Roux et Calixte Carraby, administrateurs, et ratifie la nomination comme membre du Conseil d'administration de M. Albert de Fischer.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale réélit M. Georges Martin, membre de la Commission permanente de Contrôle.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale nomme MM. Blondeau et Bourgois, Commissaires des comptes, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'exercice 1903, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement de l'un d'eux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par un seul Commissaire.

Elle fixe à 1.500 francs la rémunération de chacun des Commissaires.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les Administrateurs, toutes autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir, dans le sens dudit article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

OPÉRATIONS
DU
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ESCOMPTE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* escompte le papier de commerce sur Paris, la Province et l'Etranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est le seul Établissement français qui ait des Agences aux Indes Anglaises, en Australie, à San-Francisco, à la Nouvelle-Orléans, à Madagascar, et qui puisse délivrer, pour ces contrées, des lettres de crédit ou de recommandation auprès de ses propres Agences. Il a aussi des succursales dans les principales villes de France, ainsi qu'à Londres, Liverpool et Manchester (Voir le tableau d'autre part).

RECOUVREMENTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de l'encaissement des effets sur Paris, la France, les Colonies et l'Étranger, à des conditions qui sont déterminées dans un tarif adressé à toute personne qui en fait la demande.

DÉPOTS A VUE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit en compte de dépôt productif d'intérêt des fonds qui sont constamment à la disposition des déposants. Un carnet de chèques est délivré sur sa demande à chaque titulaire de compte.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre des bons à échéance fixe, aux taux d'intérêts ci-après :

De 6 mois à 1 an. . . . 1 1/2 %	Au delà de 18 mois jusqu'à 2 ans. 2 1/2 %
Au delà de 1 an jusqu'à 18 mois. 2 %	Au delà de 2 ans . . . . 3 %

Les bons sont à ordre ou au porteur, au choix du déposant.

Les intérêts sont représentés par des bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, suivant les convenances du déposant.

Les bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et par conséquent négociables.

DÉLIVRANCE DE CHÈQUES ET ENVOIS DE FONDS

Dans toutes les localités de France et de l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre, contre provision préalable, des chèques et des mandats sur la France et l'Étranger.

Il se charge de transmettre des ordres de paiement par correspondance et par télégraphe.

La commission varie suivant le lieu de paiement et la forme du crédit.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* assure d'office, aux frais de ses clients, tous les envois d'espèces, de billets de banque ou de titres au porteur qu'il a à leur faire.

ACHAT ET VENTE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES
OUVERTURE DE CRÉDITS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* ouvre, contre provision ou moyennant une garantie agréée par le Conseil d'administration, des crédits libres ou documentaires sur tous les pays du monde.

LETTRES DE CRÉDIT

Pour voyages.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre des lettres de crédit sur tous pays, ainsi que des lettres de crédit circulaires, payables dans le monde entier.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* a organisé à **sa Succursale,** 2, place de l'Opéra (rez-de-chaussée), un service pour les voyageurs, et le paiement des lettres de crédit émises sur ses caisses. (Salons de lecture et de correspondance, service de réception des lettres des accrédités, cabine téléphonique, bureau de poste, etc.).

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES MARITIMES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris*, afin de satisfaire aux besoins de sa clientèle dans les grands ports de mer, a organisé un service spécial, pour les prêts hypothécaires sur navires français ou francisés. Les demandes de prêts peuvent être adressées indifféremment, au siège social, 14, rue Bergère, ou à l'une quelconque des agences du *Comptoir* en France ou à l'étranger.

Sur les navires en construction dans les chantiers maritimes, le *Comptoir National* prête sur hypothèque, dans les termes de la Loi du 10 Juillet 1885, les derniers 50 % du prix dû aux constructeurs.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* met à la disposition du public, pour la garde des valeurs, papiers, bijoux, etc., des coffres-forts entiers ou des compartiments de coffres-forts au Siège social, 14, rue Bergère, à la Succursale, 2, place de l'Opéra, au bureau de quartier A, 147, boulevard Saint-Germain, et dans les principales Agences.

TARIF DE LOCATION

MODÈLES	DIMENSIONS			PRIX			
	Hauteur	Largeur	Profondeur	Un mois	Trois mois	six mois	Un an
N° 1.	0m,25	0m,25	0m,50	5 »	»	25 »	40 »
N° 2.	0m,25	0m,65	0m,50	10 »	»	40 »	60 »
N° 3.	0m,65	0m,65	0m,50	15 »	»	50 »	100 »
N° 4. . . . . (Coffre-fort entier).	2m,25	1m,30	0m,50	»	100 »	»	400 »

Une serre spéciale est affectée aux caisses, malles, etc., pouvant contenir de l'argenterie, des objets précieux, etc.

RENSEIGNEMENTS SUR LES VALEURS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* possède un service d'*Études financières* chargé spécialement d'étudier toutes les affaires industrielles, commerciales et financières, françaises et étrangères, cotées ou non cotées, qui peuvent attirer l'attention des porteurs de titres. Ce service compulse journellement tous les documents, de quelque nature qu'ils soient, pouvant permettre d'apprécier la valeur des entreprises dont les actions ou obligations sont offertes au public, de façon à pouvoir renseigner les clients du *Comptoir National d'Escompte de Paris* sur les affaires qui les intéressent.

DÉPOTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit en dépôt les titres de toute nature, français ou étrangers, nominatifs ou au porteur. Il encaisse d'office, sans frais, les coupons des titres déposés et les porte au crédit du déposant, valeur cinq jours après l'échéance, pour les encaissements effectués à Paris, et quinze jours après l'échéance pour les encaissements effectués sur d'autres places ou en monnaie étrangère, sous déduction des frais et suivant le cours du change.

Les droits de garde sont fixés par semestre à 0 fr. 05 c. par 20 francs de rente ou fraction de 20 francs. — 0 fr. 05 c. par titre d'une valeur de 500 francs ou au-dessous. — 0 fr. 10 c. par chaque titre d'une valeur de 501 à 1.000 fr. — 0 fr. 15 c. par chaque titre d'une valeur de 1.001 fr. à 2.000 fr., et ainsi de suite, de manière que chaque mille francs élève les droits de 0 fr. 05 c. Le présent tarif est diminué de moitié pour les titres nominatifs. Le minimum de perception par semestre est de 0 fr. 25 c. par nature de valeur.

Les droits de garde sont perçus par semestre et payables d'avance les 1er janvier et 1er juillet de chaque année; ils sont acquis au *Comptoir National d'Escompte de Paris* pour tout semestre commencé.

Les droits de garde sont réduits de moitié pour le semestre en cours quand le dépôt est fait dans les trois derniers mois du semestre.

Tout dépôt qui n'a pas été retiré le jour même où expire le semestre est considéré comme renouvelé aux conditions du *Comptoir National d'Escompte de Paris*, à ce moment.

Le déposant reçoit un récépissé spécial pour chaque nature de titre, avec indication des numéros. Ce récépissé est nominatif, il n'est cessible ni par simple tradition ni par endossement.

Les récépissés sont soumis au timbre de 0 fr. 60 c.

Afin de pouvoir encaisser en temps utile les intérêts des titres déposés dans ses caisses, le *Comptoir National d'Escompte de Paris* en détache les coupons vingt jours avant l'échéance.

Les titres déposés peuvent être retirés de 2 heures à 4 heures le jour même de la demande du retrait (les dimanches et fêtes exceptés), pourvu que cette demande soit parvenue avant midi. Le déposant devra avoir soin de présenter, ou de faire présenter son récépissé chaque fois qu'il y aura un changement dans le stock des titres déposés, par suite de vente, de remboursement, et ce, afin que mention puisse en être faite sur ladite pièce.

Les actions et parts de fondateur du *Comptoir National d'Escompte de Paris* ne sont pas soumises au droit de garde. Il en est de même pour ses Bons à échéance.

DÉPOTS DE TITRES

dans les Agences du Comptoir National d'Escompte de Paris à l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit les dépôts dans ses agences étrangères : **Londres, San-Francisco, Melbourne, etc.**

Les clients qui ont déposé leurs titres dans ces agences peuvent, moyennant préavis, les retirer dans les villes de France ou de l'Étranger où le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est établi.

Ces agences sont organisées pour recevoir les dépôts de titres ; elles encaissent les coupons des titres déposés dans leurs caisses. Le montant de ces coupons est payé, sur la demande des déposants, dans l'un des sièges du *Comptoir National d'Escompte de Paris*, en France ou à l'Étranger

SOUSCRIPTIONS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de souscrire sans commission à toutes les émissions de titres faites à Paris. Les souscripteurs dans les Départements ou à l'Étranger supportent les frais de route des fonds et des titres, ainsi qu'une commission quand il y a lieu.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge également de toutes opérations sur titres, telles que versements, libérations, renouvellement de feuilles de coupons, timbrages, transferts, encaissements de titres amortis, etc., suivant conditions spéciales.

GARANTIE contre les RISQUES de REMBOURSEMENT des TITRES AU PAIR

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de garantir contre les risques de remboursement les titres cotés au-dessus du pair.

Une notice détaillée contenant les différentes natures de valeurs auxquelles le Comptoir peut donner cette garantie est envoyée sur demande.

VALEURS DE PLACEMENT

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre sur simple demande et **sans aucuns frais** des :

Obligations des Chemins de fer du Nord, de Paris-Lyon-Méditerranée, de l'Est, de l'Ouest, d'Orléans, du Midi, aux mêmes cours que ceux auxquels les délivrent les Compagnies elles-mêmes.

Il délivre immédiatement à ses guichets des obligations Ville de Paris, du Crédit foncier, etc.

AVANCES SUR TITRES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* consent des avances sur rentes françaises ou fonds publics étrangers, sur valeurs émises par l'État, les départements, villes et communes et toutes autres administrations publiques, sur actions, obligations, parts d'intérêts des Compagnies de chemins de fer français et étrangers, etc., mais seulement jusqu'à concurrence des quatre cinquièmes maximum de la valeur au cours de ces titres, et à la condition que ces avances ne soient faites que pour 90 jours au plus; elles peuvent être renouvelées.

Les remboursements anticipés, même partiels, sont acceptés.

ORDRES DE BOURSE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge d'exécuter à la Bourse de Paris et sur toutes les autres places en France et à l'Étranger les ordres d'achat et de vente qui lui sont transmis par les clients.

Les titres achetés garantissent à la Société le montant de l'opération et le solde du compte de l'acheteur, si ce compte est débiteur.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ordre de Bourse ou à toute demande de paiement qui lui serait transmis par dépêche, à moins que le client ne se soit mis, au préalable, d'accord avec lui sur un code spécial, de manière à prévenir les abus. Il décline toute responsabilité pour les erreurs provenant du fait de l'Administration des télégraphes.

PAIEMENT DES COUPONS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est chargé de payer les coupons des valeurs ci-après :

FONDS D'ÉTAT

Algérien	3	0/0 1902.
Annam-Tonkin	2 1/2	0/0.
Argentin	5	0/0 1886.
—	4 1/2	0/0 1888 or intérieur.
—	4	0/0 1900.
Bulgare	5	0/0 1896.
Brésilien	4	0/0 or, rescission 1902.
Transcaucasien	3 et 4	0/0 (Chemin de fer).
Chinois	4	0/0 1895 or.
—	5	0/0 1898.
Crédit Foncier Serbe.		(Lettres de gages Uprava Fondova).
Galicien	4	0/0 1890.
Hellénique	5	0/0 1884.
—	5	0/0 1884.
—	4	0/0 1887.
—	4	0/0 1889.
—	5	0/0 1890 (Pirée-Larissa).
—	5	0/0 1893.
—	4	0/0 1902.
Hollandais	2 1/2	0/0 Certificats français (Rente).
Indo-Chinois	3 1/2	0/0 1898 et 3 0/0 1902.
Madagascar	2 1/2	0/0 1897.
Morschansck-Sysrane	3	0/0.
Norwégien	3 1/2	0/0 1894 et 3 0/0 1903.
Ottoman		Dette convertie. Séries B. C. D.
—	4	0/0 1902 (Douanes).
—	4	0/0 1890 de Consolidation.
—	4	0/0 1890 de Priorité.
—	3 1/2	0/0 1894.
—	5	0/0 1896.
Roumain	4	0/0 1896 et 4 0/0 1898.
—	5	0/0 Amortissable.
Russe	4	0/0 1867.
—	4	0/0 1869.
—	4	0/0 1880.
—	4	0/0 1889.
—	4	0/0 1890, 2e émission.
—	3	0/0 1891.
—	4	0/0 1893, 3e émission.
—	3	0/0 1894, 2e émission.
—	4	0/0 1894, 6e émission.
—	5	0/0 1884.
Serbe	4	0/0 1895 (Non munis de l'estampille anglaise).
—	5	0/0 1903 (Monopoles).
Suédois	4	0/0 1900.
Portugais	4 1/2	0/0 1891. Obligations des Tabacs.
Tunisien	3	0/0 1892 et 3 0/0 1902.
Vénézuélien	5	0/0 1896.

EMPRUNTS DE VILLE

Ville de Paris (Obligations).

SOCIÉTÉS CIVILES

Annuités Nord.
— Lérouville-Sedan.
— Orléans-Châlons.
Canal de Panama. (Obligations nouvelles, émission mars 1888.)
— (Obligations et Bons à lots, émission juin 1888.)
Société Civile de Participation Edison. (Parts et cinquièmes de parts de Fondateur.)
Suez. (Parts et cinquièmes de parts.)

CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Chemins de fer de l'Est. (Actions capital, jouissance Obligations 2 1/2 0/0, 3 0/0 et 5 0/0.) Ardennes 3 0/0 et Dieuze 3 0/0. Strasbourg à Bâle 3 0/0 et Montereau à Troyes 5 0/0.
— de l'Ouest. (Actions capital, jouissance. Obligations 2 1/2, 3 0/0, 5 0/0 1855. Cie de Rouen 4 0/0 1845, 5 0/0 1847, 1849, 1854.
— du Midi. (Obligations 2 1/2 et 3 0/0 et Actions capital, jouissance.)
— de Paris à Lyon et à la Méditerranée. (Actions et Obligations 2 1/2, 3 0/0, 4 0/0 et 5 0/0.)
— de Paris à Orléans. (Actions capital et jouissance. Oblig. 3 0/0 et 2 1/2 0/0. Paris Orsay.) Grand Centr. 3 0/0 1848, 4 0/0 et 3 0/0 anc.
— de Bône à Guelma et Prolongements. (Actions et Obligations.)
— de l'Ouest-Algérien. (Actions et Obligations.)
— Régionaux des Bouches-du-Rhône. (Actions et Obligations.)
Chemins de fer et Port de la Réunion (Obligations).
— du Sud de la France. (Actions et Obligations.)
— Economiques du Nord. (Actions et Obligations 3 1/2 et 4 0/0.
— Est de Lyon. (Obligations.)
— Nogentais. (Actions et Obligations 3 0/0 et 3 0/0.)
— de l'Indo-Chine et du Yunnan. (Obligations 3 0/0.)
— Métropolitain de Paris (Actions).

CHEMINS DE FER ÉTRANGERS

Chemins de fer Andalous. (Obligations.)
— Beira-Alta.
— Beira-Baixa. (Obligat. 3 0/0 et 4 1/2 0/0.)
— Brésiliens de Bahia.
Chemins de fer Italiens — de la Méditerranée. Méridionaux (Réseau Adriatique). de la Sicile.
Chemins de fer de Madrid-Caceres et au Portugal. (Actions et Obligations.)
— Portugais (Cie Royale des). (Obligations 3 0/0 1er rang et 4 0/0 1er rang.)
— Rio Grande do Sul (Obligations).
— Sud-Ouest Brésiliens (Obligations).
— Damas-Hamah et prolongements. (Obligations 4 0/0.)
— Méridionaux de Portugal. (Oblig. 4 0/0.)

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Obligations Foncières et Communales. (Au porteur.)

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES FRANÇAISES

Comptoir National d'Escompte de Paris. (Actions et Parts de fondateur.)
Banque de l'Algérie. (Actions.)
Banque de Barcelonnette. (Actions.)
Banque Française du Brésil (Actions et Parts bénéficiaires)
Banque de l'Afrique Occidentale. (Actions).

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES ÉTRANGÈRES

Banque Impériale Ottomane. (Actions.)
Crédit Foncier Egyptien. (Actions et Obligat. 3 1/2 0/0.)
Banque Commerciale Hongroise de Pest. (Oblig. Comtes.)

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES FRANÇAISES

Aciéries de France. (Actions, Parts de fondateur, 20e de Parts et Obligations 4 0/0.)
Annuaire Didot-Bottin. (Actions et Parts de fondateur.)
Bénédictine de Fécamp. (Distillerie de la liqueur.) (Actions.)
Brasseries de la Meuse. (Actions et Obligations 4 0/0.)
Brasserie Georges. (Actions.)
Café-Restaurant Américain. (Actions.)
Canal de Suez. (Actions, Parts de fondateur, Bons, Obligations 3 0/0 1res et 2mes séries, Obligations 5 0/0.)
Cercle International de Vichy. (Actions).
Compagnie des Charbons et Briquettes de Blanzy et de l'Ouest. (Actions et Obligations.)
Compagnie des Omnibus et Tramways de Lyon. (Actions et Obligations 4 0/0 et 3 1/2 0/0.)
Compagnie des Eaux de Royat. (Obligations 5 et 4 0/0.)
Compagnie Française des Câbles télégraphiques Brest-New-York. (Obligations 4 0/0 et 3 1/2 0/0.)
Compagnie Française pour l'exploitation des Procédés Thomson-Houston. (Obligations 5 0/0 et 4 0/0 et Actions.)
Compagnie Générale Française de Tramways. (Actions et Obligations 4 0/0.)
Compagnie Générale Française et Continentale d'Éclairage. (Obligations 4 0/0.)
Compagnie Générale Parisienne de Tramways. (Actions.)
Compagnie Générale Transatlantique. (Obligations et Actions.)
Compagnie Générale des Pétroles. (Actions.)
Compagnie Maritime Française. (Actions et Obligations.)
Compagnie Nantaise de Navigation à vapeur. (Actions et Obligations 5 0/0.)
Compagnie Nationale de Navigation. (Actions.)
Compagnie de Navigation mixte. (Actions.)
Compagnie pour la Fabrication des Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz. (Actions et Obligations.)
Compagnie Maritime de la Seine. (Actions.)
Compagnie Sucrière de Sarmato. (Actions.)
Compagnie des Tramways Électriques et Omnibus de Bordeaux. (Actions et Obligations.)
Eaux d'Abbeville. (Obligations.)
Eaux de Calais. (Actions et Obligations.)
Gaz de Bordeaux. (Parts de fondateur, Actions capital et jouissance.)
Gaz pour la France et l'Étranger. (Obligations.)
Gaz de Tullins à Rives. (Obligations 5 0/0.)
Grand-Hôtel. (Actions et Obligations 4 0/0.)
Grands Moulins de Corbeil (Actions et Obligations 4 1/2 et 4 0/0.)
Établissements Arsène Saupiquet.
Établissements Lazare Weiller. (Obligations 4 0/0.)
Fonderies Lazare Weiller et Cie. (Obligations.)
Forges Hauts Fourneaux et Aciéries de Trignac. (Obligations.)
Maison Breguet. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0.)
Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis. (Actions.)
Mines de Campagnac (Actions et Obligations 4 0/0 et 5 0/0.)
Mines de Lens. (Parts).
Mines du Laurium Français. (Actions et Parts de fondateur.)
Mines du Charbonnier. (Actions et Obligations.)
Mines de Meurchin. (Actions et cinquièmes.)
Nickel. (Actions et Obligations 4 0/0.)
Passage Joufroy. (Actions.)
Papeteries d'Etival et de Clairfontaine. (Obligations et Actions.)
Plâtrières de Savoie. (Actions.)
Société Anonyme des Cartonnages Lourdelet-Maricot. (Actions.)
Société d'Éclairage électrique du Secteur de la Place Clichy. (Actions et Obligations 4 1/2 et 5 0/0.)
Société Française des Nouvelles Galeries réunies. (Obligations.)
Société de l'Imprimerie du *Journal de Marseille*. (Actions.)
Société des Lièges fusionnés des Hamendas et de la Petite-Kabylie. (Actions et Obligations.)
Société du Placer Enfin. (Actions.)
Société Générale des Carrières du Midi. (Actions.)
Société Lyonnaise des Forces motrices du Rhône. (Actions.)
Société des Sels gemmes et Houilles de la Russie méridionale. (Obligations.)
Société des Forges, Tréfileries et Pointeries de Creil. (Obligations et Actions.)
Société des Sucreries et Distilleries de Francières par Estrées-Saint-Denis. (Actions.)
Société du *Petit Méridional* et autres publications. (Acts.)
Société Michelin et Cie. (Obligations 4 0/0 et 4 1/2 0/0.)
Société des Ciments Portland artificiels de l'Indo-Chine. (Actions.)
Société Commerciale de Port-Saint-Louis-du-Rhône. (Obligations et Actions et Parts de fondateur).
Société des Apprêts et Impressions de Roanne. (Actions.)
Société Anonyme de Préchacq-les-Bains. (Actions.)
Société Cotonnière Russo-Française. (Actions et Obligations.)
Société Domaniale Algérienne. (Obligations.)
Société Chimique des Usines du Rhône (Actions).
Société Dijonnaise d'Électricité (Obligations.)
Teinture et Produits chimiques de Lyon-Charpennes. (Obligations.)
Tramways Algériens. (Actions et Obligations.)
Tramways d'Amiens. (Actions et Obligations.)
Tramways du Var et du Gard. (Actions et Obligations.)
Tramways de Rouen. (Actions et Obligations.)
Tramways de Nice et du Littoral. (Actions et Obligations.)
Tréfileries du Havre. (Actions.)
Verreries de la Mulatière. (Actions.)
Wagons-Foudres 5 0/0. (Obligations et Actions.)

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES ÉTRANGÈRES

Compagnie Madrilène du Gaz. (Actions et Oblig. 4 0/0.)
Dynamite du Transvaal. (Actions.)
Société Minière de la Estrella. (Actions.)
Tabacs Portugais. (Actions et Parts de fondateur.)
Société Ottomane des Mines de Kassandra (Act. et Parts.)
Compagnie Unida del Zancudo. (Actions.)
Mines de Montecatini. (Actions.)
Société Anonyme des Charbonnages de Rykovski. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0.)
Gaz de Turin. (Actions.)
Régie co-intéressée des Tabacs ottomans. (Actions.)
Compagnie d'Électricité Thomson-Houston de la Méditerranée. (Actions.)
Société d'Industrie Houillère de la Russie Méridionale. (Actions et Obligations.)
Compagnie Internationale d'Électricité à Liège. (Oblig.)
Sucreries et Raffinerie en Roumanie. (Actions et Obligations.)

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* paie également les coupons échus de toutes les valeurs non comprises dans l'énonciation ci-dessus, sous déduction de sa commission.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 10879-4-03.

Agences, Succursale et Bureaux de quartier
DU
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

A. Boulevard Saint-Germain, 147.
B. Rue de Rivoli, 108.
C. Boulevard Diderot, 23 (Gare de Lyon).
D. Rue Rambuteau, 11.
E. Rue de Turbigo, 16.
F. Place de la République, 21.
G. Rue de Flandre, 24.
H. Rue du Quatre-Septembre, 2 (Pl. de la Bourse).
I. Boulevard Magenta, 80 et 82.
K. Boulevard Richard-Lenoir, 92.
L. Rue de Clichy, 86.
M. Avenue Kléber, 87 (Passy).
N. Avenue Mac-Mahon, 35.
O. Boulevard Montparnasse, 71.
P. Rue du Faubourg-Saint-Antoine, 27.
R. Boulevard Saint-Michel, 53.
S. Avenue des Gobelins, 2 *bis*.
T. Boulevard de Courcelles, 2, et avenue de Villiers, 1.
U. Avenue des Champs-Élysées, 49. / Rue Marbeuf, 43.
V. Avenue d'Orléans, 85.
X. Rue du Commerce, 69 (Grenelle).
Y. Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 124.
Z. Boulevard Haussmann, 89.
AB. Rue de Ménilmontant, 39.

BUREAUX DE BANLIEUE :

ASNIÈRES, rue Saint-Denis, 6. — CHARENTON, 50, rue de Paris. — ENGHIEN-LES-BAINS, Grande-Rue, 47.
LEVALLOIS-PERRET, place de la République, 3. — NEUILLY-SUR-SEINE, 92, avenue de Neuilly.

AGENCES EN FRANCE :

ABBEVILLE
AGEN
AIX-EN-PROVENCE
ALAIS
AMIENS
ANGOULÊME
ARLES
AVIGNON
**BAGNÈRES-DE-LUCHON
*BAGNOLS-SUR-CÈZE
BEAUCAIRE
BEAUNE
BELFORT
BERGERAC
BÉZIERS
BORDEAUX
**BOURBOULE (LA)
CAEN
CALAIS
CANNES
CARCASSONNE
CASTRES
CAVAILLON
CETTE
*CHAGNY
CHALON-SUR-SAONE
*CHATEAURENARD
CLERMONT-FERRAND
COGNAC
*CONDÉ-SUR-NOIREAU
DAX
DIEPPE
DIJON
DOUAI
DUNKERQUE
ELBEUF
ÉPINAL
*FERTÉ-MACÉ (LA)
FIRMINY
FLERS
GRAY
HAVRE (LE)
HAZEBROUCK
ISSOIRE
JARNAC
*LEZIGNAN
LIBOURNE
LILLE
LIMOGES
LYON
MANOSQUE
MANS (LE)
MARSEILLE
MAZAMET
MONT-DE-MARSAN
**MONT-DORE (LE)
MONTPELLIER
NANCY
NANTES
NARBONNE
NICE
NIMES
*ORANGE
ORLÉANS
PÉRIGUEUX
PERPIGNAN
REIMS
ROANNE
ROUBAIX
ROUEN
**ROYAT
SAINT-CHAMOND
SAINT-DIÉ
SAINT-ETIENNE
SALON
TOULOUSE
TOURCOING
TROUVILLE-DEAUVILLE
VALENCIENNES
VERSAILLES
VICHY
VILLEFRANCHE-S-SAONE
VILLENEUVE-SUR-LOT
*VIRE

(*) Agences fonctionnant hebdomadairement les jours de marché. — (**) Agences ouvertes pendant la saison.

AGENCES A L'ÉTRANGER et dans les Colonies et Pays de protectorat :

AGENCE DE LONDRES : 52, Threadneedle Street, E. C.
MANCHESTER : 61, King Street.
LIVERPOOL : Bank Chambers Castle Street.
BELGIQUE : Bruxelles.

AUSTRALIE
MELBOURNE
SYDNEY

INDES
BOMBAY
CALCUTTA

ÉTATS-UNIS
SAN-FRANCISCO
NOUVELLE-ORLÉANS

MADAGASCAR
MAJUNGA
TAMATAVE
TANANARIVE
DIÉGO-SUAREZ
MANANJARY

MAROC
TANGER

TUNISIE
TUNIS
SFAX
SOUSSE
GABÈS

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 10881-4-03.

Un acompte de 12 fr. 50 vous a déjà été payé le 31 janvier.

Si vous approuvez les comptes qui vont vous être présentés, nous distribuerons encore, le 31 juillet prochain, 15 francs, sous déduction de l'impôt résultant des lois de finances.

Les parts de fondateur recevront, sous la même déduction 1 fr. 093.

Et nous reporterons à nouveau 139.978 francs 76.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE

M. le président donne la parole à M. Martin, l'un des commissaires, pour la lecture de leur rapport.

Ce rapport expose, notamment, l'augmentation intéressante des comptes de chèques et d'escompte, qui atteignent un montant de 335.549.052 fr. 67 contre 317.765.125 francs, en 1901.

Les comptes courants créditeurs sont également en augmentation de 13.777.161 fr. 19.

Le rapport conclut ainsi :

L'augmentation notable de ces deux rubriques au bilan témoigne de la confiance et de la fidélité de la clientèle du Comptoir National d'Escompte.

Nous avons examiné avec soin le bilan au 31 décembre 1902, ainsi que le compte de profits et pertes qui vous sont présentés, et nous vous engageons, messieurs, à ratifier les propositions qui vous sont faites par le conseil d'administration.

Aux termes des statuts, M. Georges Martin arrive, cette année, à l'expiration de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

GEORGES MARTIN.
GUSTAVE ROBERT.
PHILIPPE DIETERLEN.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

M. le président donne la parole à M. Bourgois, l'un des commissaires, pour la lecture de leur rapport, rapport qui conclut à l'adoption des comptes et du bilan, tels qu'ils sont présentés.

ACTIF

Espèces en caisse.....Fr.	35.390.906	66
Espèces en Banque.....	13.676.085	59
Portefeuille (effets de commerce)	390.635.293	10
Reports.....	72.833.195	64
Banques des Colonies françaises	2.257.803	09
Correspondants « Effets à l'encaissement »	40.039.240	53
Comptes courants débiteurs.....	58.032.857	19
Rentes, obligations et valeurs diverses.....	23.963.164	24
Agences hors d'Europe.....	24.235.649	13
Avances.....	74.289.463	91
Participations financières.....	8.036.074	36
Tirages à échéances pour compte des agences hors d'Europe.....	8.213.282	59
Débiteurs par acceptations.....	62.573.729	80
Crédits par acceptations.....	21.130.145	10
Comptes d'ordre et divers.....	20.430.557	83
Immeubles.....	11.221.054	50
Total.....Fr.	866.958.503	26

PASSIF

Capital.....Fr.	150.000.000	»
Réserves.....	17.136.645	80
Comptes de chèques et comptes d'escompte.....	335.549.062	67
Comptes courants créditeurs.....	148.424.966	28
Bons et dépôts à échéance fixe...	70.511.651	22
Coupons et dividendes à payer...	13.578.065	24
Banques des Colonies françaises	1.654.013	79
A reporter.....	736.854.405	»

d'émission ou d'empêchement de l'un d'eux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par un seul commissaire.

Elle fixe leur rémunération individuelle à 1.500 francs.

Sixième résolution

L'assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les administrateurs toutes autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le comptoir, dans le sens dudit article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Un serviteur fidèle... et capitaliste

M. le président. — C'est la dernière fois, messieurs, que nous vous réunissons ici. Ceux d'entre vous qui fréquentent ce hall, savent que nous avons installé au milieu de ce grand espace, des bureaux, qu'il est très compliqué de déplacer au moment de l'assemblée générale. D'autre part, l'acoustique ne satisfait pas apparemment tout le monde et nous pensons nous réunir, l'année prochaine, dans une des grandes salles de Paris qui sont généralement affectées aux assemblées générales : soit à la Société des ingénieurs civils, soit à la Société des agriculteurs, rue d'Athènes. Nous nous en trouverons tous très bien et nous aurons moins de difficultés à l'intérieur de notre siège social.

(L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures trente-cinq.)

27-4-03

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 25 avril 1903

La séance est ouverte à 4 heures précises, par M. Emile Mercet, président du conseil d'administration, qui constate que 105.000 actions sont présentes ou représentées. Il appelle au bureau les deux plus forts actionnaires présents : M. le représentant de la maison Hentsch Odier et C°, et M. Blanc.

M. MERCET, *président du conseil*

Le bureau, ainsi constitué, prie M. Charles Wehrlé de remplir les fonctions de secrétaire.

Après avoir rappelé aux actionnaires l'ordre du jour de l'assemblée, M. le président donne la parole à M. Thiébaut, vice-président du conseil, pour la lecture du rapport du conseil.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous venons, en conformité des art. 30 et 36 de vos statuts, soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 1902, et vous donner des indications détaillées sur la marche de notre Société pendant ce même temps.

Les conditions du marché financier ont continué, en 1902, à être peu propices aux opérations de banque.

Le loyer moyen de l'argent a été très réduit et n'a laissé que de faibles marges de profits. Le ralentissement de l'esprit d'entreprise qui s'est introduit après l'essor des années 1898, 1899 et du premier semestre de 1900, a persisté sans atténuation.

Cependant, il semble que des symptômes un peu plus favorables commencent à se manifester. Les deux derniers mois de 1902 ont marqué quelque tendance à une reprise, aussi bien dans les transactions de la vie quotidienne que dans les opérations financières.

Malgré la difficulté des affaires, nous avons continué à multiplier nos relations, à préparer des extensions nouvelles, en un mot, à développer encore et toujours notre activité professionnelle de banque. Nous sommes ainsi prêts à profiter de toute heureuse modification survenant dans la situation économique du pays.

Vous retrouverez la trace de ces persévérants efforts dans toutes les branches de notre exploitation.

La situation générale du Comptoir National accuse un progrès nouveau. Elle se totalise, au 31 décembre 1902, par un chiffre global de 867 millions au lieu de 823 au 31 décembre 1901.

Le montant des effets entrés dans nos portefeuilles d'effets de commerce sur la France et l'Etranger passe de 9 milliards 42 millions, au 31 décembre 1901, à 9 milliards 722 millions à cette même date en 1902. C'est une augmentation de 680 millions.

Nous nous appliquons ainsi à réaliser, dans toute la mesure possible, un programme que nous recommandent les origines, les traditions et jusqu'au nom de notre établissement.

Il nous est agréable de constater l'insignifiance des mécomptes auxquels a donné lieu l'énorme mouvement d'effets que nous venons de vous signaler. Nous devons cette sécurité au zèle vigilant et à l'expérience de nos collaborateurs ; — comme aussi aux avis obligeants et hautement qualifiés des membres de vos conseils d'escompte, que nous avons à cœur de remercier ici.

Le mouvement des *caisses* a été, en 1902, de :

Entrée : 17 milliards 793 millions, contre 16 milliards 553 millions en 1901 ;

Sortie : 17 milliards 758 millions, contre 16 milliards 498 millions en 1901.

Ce qui fait ressortir, pour l'entrée et la sortie, une différence de plus de 2 milliards 1/2 en faveur de 1902.

M. Victor THIÉBAUT, *vice-président*

Le mouvement des *comptes de chèques et des comptes courants* a été, en 1902, de :

Entrée : 6 milliards 596 millions, contre 6 milliards 362 millions en 1901 ;

Sortie : 6 milliards 260 millions, contre 6 milliards 44 millions en 1901.

Au 31 décembre 1902, le total de nos comptes de dépôts et comptes courants de toute nature atteint 592 millions, marquant ainsi une augmentation de 35 millions sur les montants énoncés au 31 décembre 1901.

En contrevaleur de ces capitaux, nous nous attachons à conserver toujours d'abondantes disponibilités et des emplois immédiatement réalisables, dont notre portefeuille d'effets de commerce constitue la plus large part.

Notre clientèle de titres devient, chaque année, plus nombreuse.

Il y a également progrès pour les ordres de bourse et les coupons que le public peut encaisser par nos soins.

Nos guichets sont de plus en plus désignés pour le service officiel de fonds d'état, d'emprunts de villes, de dividendes ou arrérages de chemins de fer, de Sociétés financières ou industrielles de France et de l'étranger.

Notre succursale de la place de l'Opéra qui, par sa commode organisation et sa situation au cœur de Paris, offre tant d'avantages à la clientèle, nous aide à attirer et à retenir les opérations de cet ordre.

Son service de coffres rencontrant, comme celui du siège de la rue Bergère, la faveur croissante des déposants, nous avons procédé à une installation du même genre sur la rive gauche, dans notre agence du boulevard Saint-Germain, que nous avons déplacée pour l'établir dans un local spacieux et très central.

L'ensemble de nos bureaux de quartiers et de banlieue nous donne satisfaction ; nous en avons ouvert un nouveau au coin des boulevards Haussmann et Malesherbes, et avons préparé la création de plusieurs autres qui entrent successivement en exploitation au cours de 1903.

Nos agences de province ont, de leur côté, fait un large pas en avant au cours de 1902. Celles qui ont tenu la tête par l'importance de leurs opérations comme par leurs résultats et ceux de leur groupe, sont les agences de : Marseille, Lyon, Bordeaux, Le Havre, Nantes, Rouen, Saint-Etienne, Montpellier. Leur personnel dirigeant acquiert, à chaque exercice, une expérience plus sûre, une assimilation de plus en plus complète de nos méthodes de travail et de nos principes généraux de gestion. C'est une œuvre de longue haleine que de former des collaborateurs de cet ordre, et vous savez que nous avons dû, en peu de temps, fonder un réseau important d'agences, qui manquait à notre établissement. Nous poursuivons peu à peu ce programme d'extension en province, que nous vous avons exposé dès la mise en marche de notre Société.

L'agence de Londres est toujours le centre des grandes relations avec l'étranger et le principal siège de la réalisation des crédits ouverts pour les achats de marchandises dans les pays d'origine. Les agences de Liverpool et Manchester la secondent avec succès ; notamment pour les transactions avec l'Extrême-Orient.

Les agences de Calcutta et de Bombay ont vu leurs résultats influencés par le fait que la fixité du change Indien a eu pour effet de rapprocher toujours davantage les taux qu'on peut obtenir aux Indes ,de ceux qu'on pratique en Europe.

Pour des raisons diverses et assez complexes, l'exploitation des agences de San Francisco et de la Nouvelle-Orléans a été entravée dans une certaine mesure.

Les agences d'Australie, dont les affaires ont éprouvé le contre-coup de la sécheresse, ont trouvé des compensations dans les bénéfices que leur ont procurés des ouvertures de crédits pour l'importation des grains.

Les opérations des agences de Tanger et de Tunisie ont suivi leur cours habituel.

A Madagascar, les agences de Tananarive, Tamatave et Majunga, après avoir rendu, pendant bien des années à la colonie, des services improductifs et nous avoir imposé de longs sacrifices, apportent maintenant un intéressant et régulier contingent de profits à la collectivité. Celle de Diego-Suarez est très rapidement sortie de la période de mise en train, et celle de Mananjary a commencé ses opérations au milieu de l'année 1902.

M. BLANC, *scrutateur*

Nos traditionnelles relations avec les banques coloniales n'ont pas cessé d'être satisfaisantes. Le premier exercice de la banque de l'Afrique occidentale, que nous avons contribué à fonder, a été rémunérateur ; si la terrible catastrophe de la Martinique a causé des deuils et des ruines irréparables, elle n'a pu, du moins, atteindre les ressources sur lesquelles la banque de la Martinique pouvait compter dans la Métropole. Au moment du sinistre, cet établissement avait chez nous des sommes importantes et pouvait disposer d'un large crédit qui a été d'une extrême utilité pour ce qui subsistait de l'administration de la banque et de la colonie. Nous avons centralisé tous les dons qu'a fait affluer de tous les points du territoire, et même de l'Etranger, cette inoubliable calamité.

Il y a eu peu d'opérations financières en 1902.

Nous avons émis, avec d'autres grands établissements de crédit, l'emprunt de l'Indo-Chine 3 %, l'emprunt algérien 3 %, l'emprunt tunisien 3 %, et un emprunt chinois, qui était la continuation de l'emprunt de 1898, destiné à payer les travaux du chemin de fer Pékin-Hankow ; nous avons procédé à la conversion des obligations Douanes ottomanes.

Nous avons donné un important concours à la conversion du 3 1/2 % français, et nous avons effectué divers placements, notamment des obligations 4 1/2 % des chemins de fer méridionaux du Portugal, des obligations du chemin de fer de la Camargue, des obligations des tramways de Bordeaux et de Nice.

Nous vous avons entretenus, l'an dernier, du patronage que nous avions donné à une proposition présentée à la Ville de Paris par un groupe industriel pour la fabrication et la distribution du gaz à partir de l'année 1906.

Cette proposition nous paraissait concilier tous les intérêts en présence, soit, celui des consommateurs, celui de la Ville de Paris, celui de la Compagnie Parisienne du Gaz, qui arrive, à cette date, au terme de sa concession, et celui des soumissionnaires. Approuvée par le conseil municipal, elle ne fut cependant pas ratifiée par le Parlement.

A la suite de ce rejet, de nombreuses offres ont été adressées à la Ville de Paris qui, toutes, se sont plus ou moins inspirées de notre conception.

Après avoir appuyé nous-mêmes un nouveau projet qui tenait compte des modifications à la combinaison originaire, que les discussions successives avaient paru indiquer comme désirables, nous avons fusionné ce projet avec ceux de deux autres groupes de toute respectabilité, patronnés par la banque de Paris et des Pays-Bas et le Crédit Industriel.

Cette dernière proposition est concurrencée par un autre groupe, qui s'étaie de patronages étrangers importants.

Nous ignorons encore quelle sera la décision finale du conseil municipal et des pouvoirs publics.

Nous tenons, avant de terminer, à rendre témoignage au dévouement de notre personnel tout entier. Par les énonciations de chiffres qui précèdent, vous pouvez constater que les conditions dans lesquelles s'exerce notre industrie sont de plus en plus complexes. Les services d'un établissement de notre ordre doivent embrasser une masse considérable d'opérations très diverses, depuis les plus vastes jusqu'aux plus modestes et aux plus fractionnées. Beaucoup d'entre elles ne laissent qu'une faible rémunération. Chacune d'elles pourtant offre son risque, et nécessite, non seulement dans sa conception, mais encore dans son exécution, la plus minutieuse et vigilante attention. D'autre part, la concurrence, toujours plus vive, exige un véritable esprit d'iniative chez un grand nombre d'agents, même de rang secondaire. Ce sont ces qualités que nous nous attachons à développer chez notre personnel, et dont nous sommes heureux de lui voir de plus en plus faire preuve avec un attachement qui est une des plus chères traditions de cette maison.

Comme vous le voyez, notre activité ne s'est pas ralentie au cours de l'exercice 1902.

Ce que notre Société a pu réaliser dans un passé encore récent, nous est un garant de l'avenir qui l'attend.

Il y a quatorze ans, au moment de votre première assemblée générale ordinaire, le capital de notre Société était de 40 millions, dont 20 seulement étaient versés. — Il est aujourd'hui de 150 millions entièrement versés. — Le montant global de sa situation était de 221 millions ; il est de 867 millions. — Ses dépôts et comptes courants se totalisaient par un chiffre de 120 millions ; ils s'élèvent à 592 millions.

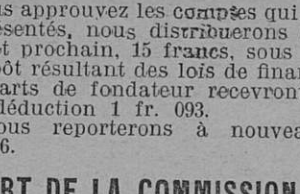

M. ROSTAND, *directeur général*

Le Comptoir avait, à Paris, un seul siège d'exploitation ; dans la capitale et sa banlieue, il en a 32. — Il avait 3 agences en province ; il en possède 88, et dans de grandes villes, 5 bureaux de quartier. Il avait 9 agences hors de France ; il en a 20, dont 9 dans les colonies et les pays de protectorat.

Enfin, notre établissement a acquis, dans le monde international des affaires, une situation qui l'a mis en mesure de ne demeurer étranger à aucun des grands emprunts qui peuvent intéresser le marché français, de participer aux opérations financières les plus importantes et même d'en prendre l'initiative.

Les administrateurs sortants, cette année, sont MM. J.-Ch. Roux et Calixte Carraby : nous vous recommandons leur réélection.

Depuis notre dernière assemblée générale, nous avons adjoint à notre conseil d'administration, M. Albert de Fischer, qui a fait partie, à divers titres, d'importantes Sociétés de crédit, et dont la valeur et l'expérience professionnelles sont bien connues dans le monde des affaires. Nous vous demandons de sanctionner ce choix par vos suffrages.

Les résultats de l'exercice permettent la répartition de 27 fr. 50 par action.

Un acompte de 12 fr. 50 vous a déjà été payé le 31 janvier.

Si vous approuvez les comptes qui vont vous être présentés, nous distribuerons encore, le 31 juillet prochain, 15 francs, sous déduction de l'impôt résultant des lois de finances.

Les parts de fondateur recevront, sous la même déduction 1 fr. 093.

Et nous reporterons à nouveau 139.978 francs 76.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE

M. le président donne la parole à M. Martin, l'un des commissaires, pour la lecture de leur rapport.

Ce rapport expose, notamment, l'augmentation intéressante des comptes de chèques et d'escompte, qui atteignent un montant de 335.549.052 fr. 67 contre 317.765.125 francs, en 1901.

Les comptes courants créditeurs sont également en augmentation de 13.777.161 fr. 19.

Le rapport conclut ainsi :

L'augmentation notable de ces deux rubriques au bilan témoigne de la confiance et de la fidélité de la clientèle du Comptoir National d'Escompte.

Nous avons examiné avec soin le bilan au 31 décembre 1902, ainsi que le compte de profits et pertes qui vous sont présentés, et nous vous engageons, messieurs, à ratifier les propositions qui vous sont faites par le conseil d'administration.

Aux termes des statuts, M. Georges Martin arrive, cette année, à l'expiration de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

GEORGES MARTIN.
GUSTAVE ROBERT.
PHILIPPE DIETERLEN.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

M. le président donne la parole à M. Bourgois, l'un des commissaires, pour la lecture de leur rapport, rapport qui conclut à l'adoption des comptes et du bilan, tels qu'ils sont présentés.

ACTIF

Espèces en caisse.....Fr.	35.390.906 66
Espèces en Banque.....	13.676.085 59
Portefeuille (effets de commerce)	390.635.293 10
Reports.....	72.833.195 64
Banques des Colonies françaises	2.257.803 09
Correspondants « Effets à l'encaissement ».....	40.039.240 53
Comptes courants débiteurs.....	58.032.857 19
Rentes, obligations et valeurs diverses.....	23.963.164 24
Agences hors d'Europe.....	24.235.649 13
Avances.....	74.289.463 91
Participations financières.....	8.036.074 36
Tirages à échéances pour compte des agences hors d'Europe.....	8.213.282 59
Débiteurs par acceptations.....	62.573.729 80
Crédits par acceptations.....	21.130.145 10
Comptes d'ordre et divers.....	20.430.557 83
Immeubles.....	11.221.054 50
Total.....Fr.	866.958.503 26

PASSIF

Capital.....Fr.	150.000.000 »
Réserves.....	17.136.645 80
Comptes de chèques et comptes d'escompte.....	335.549.062 67
Comptes courants créditeurs.....	148.424.966 28
Bons et dépôts à échéance fixe...	70.511.651 22
Coupons et dividendes à payer...	13.578.065 24
Banques des Colonies françaises	1.654.013 79
A reporter.....	736.854.405 »
Report.....	736.854.405 »
Effets remis à l'encaissement.....	22.932.095 46
Acceptations pour compte des agences hors d'Europe.....	8.141.028 75
Acceptations pour compte de tiers.....	81.863.791 36
Comptes d'ordre et divers.....	4.434.511 33
Immeuble, annuité à régler.....	3.793.815 50
Compte des actionnaires.....	135.808 91
Profits et pertes (exercice 1902)..	8.803.046 95
Total.....Fr.	866.958.503 26

M. Charles WEHRLE, *secrétaire général*

LES RÉSOLUTIONS

Après avoir offert la parole à ceux des actionnaires qui désireraient présenter des observations ou demander des explications, M. le président met aux voix les résolutions suivantes, qui sont adoptées à l'unanimité :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du conseil d'administration, ceux de la commission de contrôle et des commissaires, approuve les comptes de l'exercice 1902 tels qu'ils viennent d'être présentés et détaillés, et arrête, en conséquence, à la somme de 8.803.046 fr. 95 c. le solde créditeur du compte profits et pertes.

Deuxième résolution

L'assemblée générale fixe la répartition pour l'exercice 1902, à 27 fr. 50 c. par action.

Un acompte de 12 fr. 50 c. ayant été distribué, le 31 janvier dernier, le solde, soit 15 francs par action, sera payé, à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts établis par la loi.

La répartition de 1 fr. 093 par part de fondateur pour le même exercice sera payable sous déduction des impôts, à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Le solde disponible — après approbation des comptes de l'exercice 1902 — montant à 139.978 francs 76 c., sera reporté à nouveau à l'exercice 1903 au compte des actionnaires.

Troisième résolution

L'assemblée réélit MM. J.-Ch. Roux et Calixte Carraby, administrateurs.

Elle ratifie la nomination comme membre du conseil d'administration de M. Albert de Fischer.

Quatrième résolution

L'assemblée réélit M. Georges Martin, membre de la commission permanente de contrôle.

Cinquième résolution

L'assemblée réélit MM. Blondeau et Bourgois, commissaires des comptes, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'exercice 1903, étant entendu qu'en cas de décès, d'émission ou d'empêchement de l'un d'eux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par un seul commissaire.

Elle fixe leur rémunération individuelle à 1.500 francs.

Sixième résolution

L'assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les administrateurs toutes autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le comptoir, dans le sens dudit article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Un serviteur fidèle... et capitaliste

M. le président. — C'est la dernière fois, messieurs, que nous vous réunissons ici. Ceux d'entre vous qui fréquentent ce hall, savent que nous avons installé au milieu de ce grand espace, des bureaux, qu'il est très compliqué de déplacer au moment de l'assemblée générale. D'autre part, l'acoustique ne satisfait pas apparemment tout le monde et nous pensons nous réunir, l'année prochaine, dans une des grandes salles de Paris qui sont généralement affectées aux assemblées générales : soit à la Société des ingénieurs civils, soit à la Société des agriculteurs, rue d'Athènes. Nous nous en trouverons tous très bien et nous aurons moins de difficultés à l'intérieur de notre siège social.

(L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures trente-cinq.)

La Révolution qui a partout triomphé a constitué un gouvernement provisoire ainsi composé :

Président, M. Alejando Wohsy-Gil.

Ministres de l'intérieur,le général Miguel Ecoles ; des affaires étrangères, M. Fidelio Despradel ; de la justice, M. Enrique Henriquez ; des finances, M. Rafael Galvan; des travaux publics, M. Jose Brache ; de la guerre et de la marine, M. Dionisio Frias ; des postes, Francisco Detjeen.

Cap-Haïtien, 24 avril.

L'ex-président de Saint-Domingue, Vasquez, est parti pour Cuba sur le croiseur *Presidente*. La révolution est considérée comme terminée.

BOURSE DE PARIS

REVUE DE LA SEMAINE

Ce fut une pauvre semaine. Pauvre comme allure, plus pauvre encore comme affaires. Pâques n'est plus, et la médiocrité des transactions témoigne qu'on ne s'est pas remis au travail. Cependant, les évènements politiques n'étaient pas de nature à empêcher *la reprise* tant souhaitée de se produire. *Au Maroc*, les progrès du prétendant furent, à un moment, assez marqués pour qu'on parlât de la mobilisation d'un corps d'armée espagnol. Comme pour donner un démenti à ces appréhensions, l'*Extérieure* a progressé très sensiblement depuis le milieu de la semaine. Un mouvement de hausse générale s'est dessiné, à sa suite, — et c'est une constatation un peu humiliante que l'*Extérieure* serve de guide à notre marché. Ce mouvement de mercredi fut d'ailleurs sans lendemain.

La politique nous laisse donc tranquilles depuis huit jours. Les révoltes *albanaises* ne sont guère plus affligeantes que par le passé : quelques soldats turcs ont été tués, un de leurs chefs a été capturé, puis abandonné, nu comme un plat d'argent ou comme un mur d'église, ou comme le discours d'un académicien, dans le *vilayet de Salonique* qui a nom *Petrich*. Ces innocentes facéties prouvent que les révoltés ont parfois le mot pour rire, — et, quand on rit, on est bien près d'être désarmé. D'ailleurs, au cas où leurs agissements prendraient une tournure plus grave, la Russie et l'Autriche sont là, très disposées à intervenir. Le sultan ne demande qu'à écouter leurs paternels conseils. Un seul point le contrarie ; c'est le point capital, celui auquel, de tout temps, on attribua le qualificatif de « nerf de la guerre », *ses armées* lui coûtent cher, et on craint qu'il ne puisse soutenir longtemps un pareil luxe. Beaucoup de bons auteurs se basent même sur cet aperçu délicat pour annoncer — une fois de plus, on ne les compte plus — que l'*unification* sera baclée avant le 28 courant. C'est la meilleure raison qu'on ait fait valoir jusqu'à ce jour. L'unification est en *bonne voie*, comme d'habitude, et il ne faut pas oublier que tous les chemins mènent à Rome. Cette personne se fait bien désirer ; elle se promène et nous promène dans la « bonne voie » qu'elle a choisie, et certains de nos acrimonieux confrères prétendent qu'à marcher ainsi, elle n'arrivera jamais. Ils exagèrent, *In medio stat virtus*. Au reste, cela fait une moyenne avec ceux qui déclarent depuis trois mois qu'elle est arrivée.

Du côté africain, les yeux se reposent béatement sur l'odyssée présidentielle à travers notre plus belle colonie. En des discours très gentiment improvisés — avant son départ — M. Loubet agite avec désinvolture les cendres du passé. Il félicite les Algériens d'avoir été vaincus, soumis, annexés ; il les invite à lui rester fidèles, mais il oublie parfois de les inviter à dîner. Cet oubli regrettable lui attire de discrets reproches, sous forme de démissions des chambres de commerce. Celles-ci sont de l'avis de Sosie : *Le véritable amphytrion est l'amphytrion où l'on dine*. Et elles ne reconnaissent plus un chef d'Etat qui les tient à l'écart des républicaines fraieries. Elles laissent voir, avec quel tact ! qu'il n'y a plus rien de commun entre elles et un gouvernement aussi mal avisé. Leur estomac crie vengeance.

A part ces quelques détails sans importance, le fond du tableau est bon ; on crie, on boit, on regrette le départ des congrégations ; M. Combes supprime ces passages, qui lui semblent déplacés dans la bouche de son chef hiérarchique. Tous les journaux s'esclaffent — mais la *Rente* baisse — M. Loubet lève son verre à la santé des *chemins de fer*, qui n'en vont pas mieux. M. le président est ému, il remercie, il salue. Il va nous revenir pour — à peine débarqué, — se jetter dans les bras d'Edouard, septième du nom. Les *Consolidés montent ;* tout va bien, et il faut être bien difficile pour ne pas être satisfait.

Fonds d'Etat

La Bourse a ce visage morose parce que la Rente est malade. On peut dire sur ce sujet d'excellentes choses, et aussi bien des sottises ; mais on n'empêchera jamais les gens du métier, ceux qui vivent avec le client, et par lui, de s'affliger à voir le *3 % français* s'en aller à vau-l'eau. Sans doute, pour quelques spéculateurs, il est préférable que l'*Extérieure* évolue, monte, descende du grenier à la cave, laissant entre les mains de ceux qui tirent les ficelles les dernières dépouilles des petits pontes. Mais, pour tous ceux qui voient plus loin que la prochaine liquidation, la faiblesse de la Rente est un signe non équivoque de la mauvaise direction suivie depuis un an. A ce signe, ils connaissent que les temps sont accomplis, comme dit l'Ecriture. C'est qu'à parler franc, on ne porte pas impunément aux capitalistes — lesquels, M. Loubet l'a excellemment dit, sont un peu tout le monde — les coups redoublés qui viennent d'être frappés. On ne jette pas le monde des *affaires* par-dessus bord, avec le dédain suprême manifesté récemment par le *monde politique*, sans que quelque chose traduise sa révolte.

L'*emprunt allemand* a été souscrit 47 fois 1/2. Ceci n'est pas surprenant, les sous-

vention par quoi la glissade a été freiné à deux reprises. Pourvu que l'*intervention intervienne !*

La rente finit à 98 12 au comptant, et 17 à terme, malgré le rachat d'un gros vendeur à découvert, M. L..., qui a trouvé 300,000 de 3 % entre 98 10 et 98 20 sans difficultés. Ce rachat ne diminue pas le flottant.

L'*Amortissable* est mieux à 98 40. C'est le monde renversé

Les *fonds coloniaux* ont été faibles toute la semaine ; à part les *Tunisiennes* et le *Tonkin 2 1/2*, ils reviennent cependant à leurs cours de compensation.

Les *Consolidés anglais* sont en hausse à 93 35, contre 92 40 (cours de samedi). La réduction de l'income-tax a produit le meilleur effet ; l'annonce de l'emprunt transvaalien 3 % à 99 anime encore ce fonds d'Etat. Ce sera un très gros succès, à n'en pas douter ; et la pensée se reporte avec tristsse sur notre piteuse situation. A quel prix faudrait-il offrir aujourd'hui, *une rente* qui valut *105 francs*, pour être assuré d'un même succès ? La différence des méthodes financières suivies en Angleterre et en France se chiffre numériquement par la différence des taux de capitalisation des deux fonds d'Etat. Et pourtant l'Angleterre sort d'une guerre plus coûteuse pour elle que ne fut, pour nous, l'invasion allemande !

Les *fonds sud-américains* ont eu une excellente fin de semaine, après un vif mouvement de reprise. Les nouvelles commerciales sont satisfaisantes pour les petits Etats qui composent ce groupe, et la formation prochaine d'une Bourse de commerce englobant les intérêts de toutes les Républiques latines, inspire à la spéculation les plus grandes espérances au sujet du développement et de la sécurité de ces intérêts mêmes.

Les *fonds serbes* ont été calmes. La loi dite du budget, votée en 1902 par l'ancienne *Skoupchtina*, vient d'être sanctionnée par le roi. Elle a une réelle importance pour la bonne gestion des finances du pays.

Elle interdit tout virement de comptes et rend difficile le dépôt des demandes des crédits supplémentaires : avant que les Chambres votent de pareils crédits, il leur faut le consentement du roi et celui du conseil d'Etat. D'autre part, le ministre des finances sera désormais tenu de remettre à la *Skoupchtina*, en même temps que son projet de budget, l'état des ressources devant couvrir les déficits éventuels qui proviendraient des dépenses imprévues, dépenses qui seront évaluées, pour chaque budget, à 2 % des dépenses totales. Elles ne devront jamais dépasser ce chiffre pour chaque chapitre.

L'*Extérieure* est en pleine effervescence. Comme nous le disions dans notre précédente revue, l'oubli est prompt à recouvrir les erreurs passés. Nous ne croyions pas être si bon prophète et, d'ailleurs, nous regrettons que les événements nous aient si vite donné raison. La spéculation reprend son joujou favori, et l'*Extérieure* repart de plus belle, évoluant en quelques séances de 86 10 à 87 72, où nous la laissons. Quel événement heureux a déterminé ce brusque revirement ? Il est impossible de le dire. On apprit que quelques pluies étaient venues, bien à propos, sauver une partie des futures récoltes. Mais les événements du Maroc sont assez mystérieux pour que toute crainte de ce côté puisse être laissée de côté. Si l'Espagne doit mettre sur pied de guerre un corps d'armée pour une énergique intervention au Maroc, le surcroît de dépenses qui en résultera pour elle suffira à détruire cet équilibre budgétaire si péniblement acquis. M. Villaverde aurait donc en vain jeté son portefeuille et claqué la porte. Rien n'est amélioré dans la péninsule. Un syndicat rentre en scène, aidé par les gentillesses télégraphiques et épistolaires du Crédit lyonnais, à l'égard des papiers espagnols. Heureusement, nous pouvons considérer d'un œil calme les gambades du *4 %* espagnol. La spéculation qui s'exerce sur elle est presque exclusivement *nationale*. Les pauvres gogos français auront donc, dans le cas d'un nouveau krach, une petite vengeance à savourer, sans payer de leurs deniers les frais du spectacle et tous les pots cassés.

Puissent-ils être toujours aussi sages !

Les *valeurs ottomanes* se traînent. Les séances sont longues pour les teneurs de carnet; on ne fait rien à la corbeille en bois. Et cela est fort bien ainsi. Ces séances sont de deux sortes : celles où il y a *une dépêche* et celles *où il n'y en a pas*. Quand le télégraphe marche, c'est toujours dans le bon sens. Le projet *achevé, présenté... accepté ?* non, sans doute, mais on comprend qu'il va l'être : grande joie ! on monte de deux sous. Quand il ne marche pas... rien ne va plus ; on reperd deux sous. La spéculation est palpitante d'intérêt, comme on le voit. Pour occuper les loisirs et oublier le pas trop lent de l'heure, les commis lisent les journaux. On se réjouit de savoir que les insurgés déshabillent des soldats turcs, et que le bal des Quat'-z-Arts a des partisans en Albanie.

Les *fonds russes* sont oubliés. Les événements restent d'ailleurs sans influence sur les cours de ces innombrables types de rente slave. Les porteurs sont résignés. Ils savent qu'il est inutile de chercher à vendre. C'est impossible. On naît et l'on meurt porteur de fonds russes en France.

Etablissements de crédit et Sociétés financières

Les établissements français ont traversé une huitaine fort calme. Les transactions ont été ici plus rares que partout ailleurs. Le *Crédit lyonnais* continue à servir d'intermédiaire à M. San Pedro, comme jadis à M. Villaverde, et place dans sa clientèle bien-aimée les rentes espagnoles dont il ne voudrait pas pour lui. Cette charité, bien ordonnée, ne commence pas par soi-même, contrairement à l'adage populaire. Cependant, les cours ne font pas mine de s'améliorer à 1,081 contre 1,085 (c. c.).

La *Banque de France*, dont le portefeuille a de grandes ressemblances avec celui du Crédit Lyonnais (tous deux sont également inconnus de la plèbe), a fait quelques progrès et revient presque à son dernier cours de compensation, 3,845. Son encaisse a augmenté, le portefeuille a diminué. Les bénéfices de la semaine (23 avril) ont atteint 353,000 fr. environ.

Le *Crédit Foncier* est à 710. On lui garde rancune de sa dernière assemblée générale. Les reproches dont l'*actionnaire* a chargé le conseil se reproduisent,et on voudrait,afin d'éviter de nouvelles décentions, toujours désagréables pour les actionnaires, que les statuts de cet établissement fussent remaniés. Cela est, à la vérité, du domaine des choses possibles.

La *Banque de Paris et des Pays-Bas*, surtout des Pays-Bas, termine à 1.090, très ferme, très inactive aussi.

La *Société générale* à 622 s'éloigne peu de son cours de quinzaine. On vient de publier le bilan de situation au 31 mars. Il témoigne comme toujours d'une excellent situation — le total des opérations dépasse 1 milliard — c'est la première fois — les réserves sont accrues de la prime totalisée des actions récemment émises — le total du compte profits et pertes atteint presque 1 million 1/2 pour le premier trimestre.

Le *Comptoir d'escompte*, le *Crédit industriel* sont peu modifiés. La *Banque française* fléchit à 200, pour se relever à 212 au comptant. On attribue cette dépréciation à celle subie par quelques valeurs de traction.

Les *Banques étrangères* sont plus alertes. Quelques-unes ont eu d'intéressantes fluctuations .

La *Banque I. R. P.* est à 438, après 442, contre 432 (c. c.).

La *Banque du Mexique* profite de la hausse du métal argent et des rentes mexicaines pour prendre 30 points d'avance sur son précédent cours de compensation.

Le *Crédit foncier égyptien* réactionne de 645 à 633.

La *Banque ottomane* est assez délaissée à 596. On apprit avec satisfaction que le conseil d'administration avait fait choix de M. *de Cerjat* pour prendre la place du regretté M. *Auboyneau*.

Chemins de fer

Les *Chemins de fer français*, comme la Rente, s'en vont doucement au fil de l'eau, sous le poids des réalisations dont les meilleurs ne sont point exempts depuis trois mois. Les porteurs dont nous avons su, à temps, déterminer l'allégement ne doivent pas s'en repentir.

Bône-Guelma est à 717, contre 736 (d. c. c.).

L'*Est* à 938 perd 12 points dans sa quinzaine; la jouissance est à 442, contre 448.

Le *Midi* arrive à 1,160, contre 1,200 (c. c.); *jouissance*, 605, contre 618.

Le *Nord* est plus ferme à 1,810, contre 1,815.

L'*Orléans* a évolué de 1,545 à 1,479 ; la *jouissance*, de 1,100 à 1,042. L'*Ouest* est le plus incohérent, il monte et redescend avec la même aisance ; mais finalement le voici à 885, contre 920; la *jouissance* fait 448, contre 462, cours de huitaine.

Ces chiffres sont éloquents par eux-mêmes. Des fortunes, dont la grosse part était représentée par ces titres, s'émiettent tout doucement. Les sectaires les plus violents ne peuvent cependant pas accuser uniquement d'un pareil état de choses M. Klotz et son rapport. Sans doute le projet de rachat des *Réseaux de l'Ouest et du Midi* influence d'une manière terriblement mauvaise les cours de ces deux titres. Mais les autres? Il en est pour lesquels la question du rachat ne se pose pas, et ne se posera pas. Cependant les cours baissent tous les jours. La perspective n'est pas brillante pour *les petits démocrates français*, auxquels M. Loubet envoie, par-delà la *grande bleue*, son plus gracieux sourire et son souvenir attendri. L'opinion publique n'est pas prête au rachat des réseaux. Les intérêts en présence vont donc se heurter ; y aura-t-il un résultat pratique aux joutes oratoires qui vont s'ouvrir ? C'est très douteux. Mais *les petits démocrates français* n'ont pas que ce seul souci en tête. Si l'on pouvait craindre sérieusement le rachat des deux réseaux visés en dehors de toute autre circonstance, les *petits démocrates français* arbitreraient leurs actions *Ouest* et *Midi* contre des *Orléans*, des *Est*, des *P.-L.-M.*, et les *économies du peuple français trouveraient là, encore, des placements sûrs et patriotiques*.

Mais les petits margoulins se sentent tellement peu en sûreté qu'ils n'ont plus aucune fausse honte à ne pas rester *patriotiques*. Ils *vendent* leurs *chemins français* comme ils *vendent leur 3 %*, et les sourires de M. Loubet aux *grrrandes Compagnies* n'y changeront rien. *Les petits démocrates français* crieront tant qu'on voudra : « Vive M. Loubet ! » et « Vive la République ! », ils mettront des lampions à leurs croisées le jour du 14 juillet, mais ils souscriront *au 3 % prussien*, achèteront des *chemins américains* ou des *charbonnages belges*... pour avoir la paix.

Au comptant, le marché des *obligations 5 % 1901* du chemin de fer *Victoria-Minas*, est actif et ferme. Comme on sait, ces obligations s'adressent exclusivement aux capitaux de placement. Les sommes produites par la vente de ces titres sont versées dans un établissement de banque désigné par le *gouvernement brésilien*, et ne doivent être retirées qu'au fur et à mesure des besoins de la construction, sous le contrôle de l'ingénieur fiscal du gouvernement.

Valeurs de Traction et Transports

Le fait dominant, à ce groupe, est la chute de l'*Est-Parisien*, entraînant les autres valeurs de *tramways*, et, par suite, celle de la *Thomson-Houston*. On fit, vendredi, courir le bruit que la Société de l'*Est-Parisien* allait entrer en liquidation ; on avançait aussi des choses beaucoup plus graves dont nous préférons ne pas nous faire l'écho. Jusqu'à présent, il n'y a rien d'officiel, et notre visite au siège social nous a permis de recevoir de la bouche du directeur lui-même le *démenti formel des bruits en question*. Cependant — nos lecteurs s'en souviennent peut-être —, nous avons établi jadis dans quelle situation précaire vivote depuis longtemps cette Compagnie. Aussi, le cours porté par les *on-dit* a-t-il été funeste aux cours de ses actions. Après avoir touché 82 au plus bas, l'*Est-Parisien* reprend un peu à 93 après 87.

Voici les recettes comparées du 12 au 21 avril pour les années 1903 et 1902.

Recettes : en 1902, 122.445 ; en 1903, 153.711.

Soit 31.266 en faveur du présent exercice. L'*Est-Parisien* a, du reste, obtenu l'élévation des tarifs.

Les autres tramways sont lourds.*Tramways parisiens* 187, contre 195. *Générale de tramways* 560, contre 567 (c. c.).

La *Traction* s'alourdit toujours davantage. Nous voici à 15, contre 17. Là aussi, des bruits courent, dont nous ne tiendrons compte que lorsqu'ils seront officiellement confirmés.

La *Thomson-Houston*, après s'être maintenue longtemps autour de 600, s'enfonce à 590. Nous ne parlerons plus ici de sa situation financière.

La prochaine assemblée fixera, nous l'espérons du moins, tous les points en litige dans la presse financière. Lorsqu'ils seront éclaircis, nous essaierons de déterminer quelle est la valeur intrinsèque du titre.Mais nous avons assez répété depuis trois mois quelle différence il y avait, d'après nous, entre celle-ci et le cours coté.

L'action *Métropolitain* se défend à 626, contre 634. Là encore, nous estimons que la majoration est excessive ; et là encore, nous finirons bien par avoir raison.

Les *Wagons-Lits*, à 303, ont gagné une dizaine de francs depuis quinze jours. Les résultats présentés à la dernière assemblée générale sont satisfaisants.

Les *Omnibus* s'enfoncent lentement à 705, contre 720, dernier cours de compensation.

Les *Voitures* suivent à 217, après 239.

Les Compagnies de navigation sont, en général, en réaction. *Transatlantique*, 120, contre 125. *Messageries*, 241, contre 46. La *Havraise Péninsulaire*, à 665, se relève, par contre, d'une vingtaine de francs.

Valeurs Industrielles

Les paris sont ouverts en ce qui concerne la *Compagnie du gaz* pour savoir si l'Amérique l'emportera sur la France. Nous donnerions facilement la Compagnie du gaz à trois contre un. Toutes les chances sont aujourd'hui pour elle. Les journaux continuent à parler comme d'une certitude du projet Devaluez-Duchanoy. Mais il paraît difficile d'admettre qu'on prête plus longtemps l'oreille à des propositions inexécutables. On fera plus de cas, après les hésitations américaines, de la bonne certitude et de l'expérience de la Compagnie du gaz. Seulement les actionnaires ne connaîtront plus les beaux jours d'antan. Le conseil municipal aura la grosse part des bénéfices *quia nominor leo*. Il faut savoir subir ce qu'on ne saurait empêcher.

Le *Gaz acétylène* est à 140 contre 147 (cours de huitaine). *Gaz de Bordeaux* 980 contre 995.

Le *Rio* n'a pas été bien mouvementé cette semaine. Les ventes augmentent en métal et les cours du cuivre baissent. Ceci nous apparaît comme le début de la réaction annoncée. Si vraiment les cours ont été factice-ment soutenus par un ralentissement voulu des ventes, il faudra bien, à un moment donné, que les producteurs vendent ou cessent de produire. Les *stocks* ne peuvent pas s'accumuler indéfiniment. Il y aura encore de beaux jours pour la spéculation sur le Rio. Le conseil sage consiste à dire, comme aux enfants : « Regardez, mais n'y touchez pas ! »

Boleo passe de 1.460 à 1.420. Les mines de plomb *Aguilas*, *Malfidano*, *Penarroya* s'alourdisent un peu avec les cours du plomb. Il se peut en effet que le plomb demeure quelque 3 ou 4 semaines dans les cours actuels, mais il pourrait remonter si le *Trust du plomb* se constitue. Le voyage de M. *P. Morgan* en Europe n'y serait point, paraît-il, étranger.

Les *Métaux* ont réactionné à 470 contre 82, en harmonie avec la faiblesse du *Rio* et la baisse continue du *cuivre*.

Suez est très ferme à 3,820. La diminution des recettes depuis le début de l'année, n'est pas extravagante. On peut espérer, au surplus, qu'elle sera diminuée par les résultats de l'été.

La *Dynamite* à 575 n'a pas maintenu son cours de compensation, 585. Nous publions, d'autre part, les résultats au 31 décembre 1902. Il faut espérer que l'amélioration constatée se poursuivra et que le bilan de fin d'exercice montrera les progrès réalisés sur les différents postes critiqués l'an dernier.

Les *Téléphones* font 298 contre 290.

L'action *Gaz de Madrid* a réactionné de 78 à 62.

Briansk à 270 se maintient assez bien après sa chute à 260. *Sosnowice* est lourde à 1,725.

EN COULISSE

L'emprunt transvaalien est attendu par la coulisse, comme la manne bienfaisante le fut jadis par les Hébreux perdus dans le désert. Certains, plus pressés que les autres, s'y préparent pour le 5 ou le 6 prochain. On compte beaucoup sur ce gros événement financier pour redonner de la vie et du mouvement au marché des mines d'or, tant à Paris qu'au *Stock Exchange*. Il est certain que des capitaux importants seront nécessaires pour la mise en œuvre de toutes ces mines d'or plus nombreuses que les étoiles du ciel, auxquelles chaque jour, s'adjoignent de nouvelles venues. Mais cette mise en œuvre est surtout dépendante d'un facteur primordial que l'argent ne donne pas : c'est la *main-d'œuvre*.

Les dernières nouvelles à ce point de vue sont encourageantes. On va chercher à attirer aux mines les indigènes de l'intérieur. On recrutera — si l'on peut — dans le *Niger français* et le *Sud-Ouest africain* dans l'*Afrique centrale* et jusqu'à *Madagascar*. D'après les communiqués anglais, le nombre des travailleurs augmente. Ce qui n'augmente pas, chose curieuse, c'est la production quotidienne.

Le marché des mines d'or a néanmoins traversé une huitaine satisfaisante. Ses cours sont faibles, mais à peu près constants. Dès que Paris fait mine de reprendre, Londres arrose ;quand Paris baisse, Londres soutient les cours. Cette tactique a déterminé le gouvernement à faire ce que voulaient les grandes maisons sud-africaines. Maintenant, on va peut-être pouvoir travailler.

Signalons, dans le groupe des mines d'or, la réaction continue de la *Golden Horse Shoe*,à 265, contre 286 (c. c.).

Les fonds de la coulisse, *Brésil* et *Mexique*, sont bien tenus ; le *Brésil 5 %* à 90 60, contre 90 35 (c. c.) et le *Mexique*, à 41 75, contre 41 20. Ce dernier profite, avec la *Huanchaca*, de la hausse du métal argent. Nous laissons la Hanchaca à 107, contre 108 (c. c.).

Les *cuprifères* ont été peu actives pendant la huitaine, elles s'alourdissent avec le métal. Relatons, en passant, le bruit par lequel *Tharsis* aurait engagé des pourparlers pour l'acquisition d'importants gisements en *Rhodésie*.

Harpener est moins ferme, à 1,394, contre 1,405.

Mossamédès est l'objet d'une folle spéculation, qui la porte de 18 à 20 75. Des sommes considérables seront probablement perdues par les vendeurs, au bénéfice des acheteurs. Ah ! le jeu !

Le *marché du comptant* a pris mauvaise tournure. La plupart des grandes valeurs industrielles se présentent avec des moins-values sensibles. Les *affaires russes* notamment sont assez offertes pour déterminer la réaction de leurs titres.

Dniéprovienne descend à 1,835, pour reprendre à 1,890 et 1,855. Elle perd 175 francs depuis quinze jours.

Donetz est à 900. *Huta Bankowa*, à 3,700 perd encore une centaine de francs.

John Cockerill s'inscrit à 1,825, contre 1,850. *Marcinelle et Couillet* s'arrête à 254. *Providence* à 225.*Sarrebruck* a eu quelques affaires qui ont porté l'action à 8,600. Ce n'est plus un cours d'achat. *Tubes à Louvroil* revient de 900 à 880.

Dans les mines, *Asturienne* a été très dépréciée à 5,450. Il est probable que les cours reprendront dès que les réalisations inconsidérées qui se produisent en ce moment auront pris fin.

Bali Karaidin est un peu mieux à 370.

Les *Charbonnages des Alpes* sont bien traités à 390. M. *Reynod*, ingénieur des mines, déclare que le délaissement des grands gisements houillers du Nord de l'Italie, jusqu'ici, provenait du défaut absolu de voies de communication. Aujourd'hui, le *Chemin de fer de Ceva à Prinéa*, construit depuis dix ans, relie la région houillère aux centres industriels. Des routes carrossables traversent la région.

De plus, il est reconnu que les gisements de la Bormida s'étendent à l'*Est* et à l'*Ouest* sous les montagnes environnantes. En sorte que l'exploitation se poursuivant, on obtiendra peu à peu des galeries en forme de tunnels qui viendront déboucher, à flanc de colline, à proximité des gares importantes de la vallée. Les frais de transport seront alors singulièrement réduits.

Les actions *Houillères de la Corrèze* sont à 125. Les travaux se poursuivent activement au puits de la Jalade. On se trouve en présence de 100.000 tonnes de houille (1 million de fr. de bénéfice).

Le puits *Testugières* sera bientôt exploité régulièrement. Son fonçage atteint le niveau 97. Le capital de l'affaire est de 500,000 francs *sans obligations* ni *apports*. Elle est bien administrée.

Les *Tramways électriques et chemins de fer* sont à 95. Le marché des *obligations* est ferme à 475.

Fillols est échangée à 241 fr.

Les *Parts Kinta* ont beaucoup baissé. *Calstock Tin* reste à 62. *Laurium grec*, en réaction, s'arrête à 82. *Makewka*, à 70, perd une dizaine de points.

Zincs de Silésie sont faibles à 1,440.

Les *Etains de Malaisie* se retrouvent à 112.

Nous avons dit que la Société venait de commencer l'exploitation de la mine *Tou Autai*, dans l'Etat de Pahang. Son exploitation avait été différée jusqu'à ce jour, par suite de l'insuffisance des moyens de communication. La route de *Rauli* à *Kuola-Lipis* passe à 5 kil. du centre d'exploitation. Il existe, là, plusieurs couches de minerai superposées. Le prix de l'étain a monté à £ 20, depuis quelques mois. la Société se trouve donc en bonne situation pour réaliser d'importants bénéfices.

Kokumbo, à 35 25 et 37 25 l'unité, est ferme. Les ingénieurs de la Compagnie vont arriver sous peu au centre même des claims, avec leur outillage. L'exploitation commencera aussitôt.

Dans les valeurs diverses, les pétrolifères ont eu un bon marché, sauf *Grosnyi*, qui, à 200, n'est l'objet d'aucune demande.

Alameda est ferme à 12.50. Cette Compagnie vient de passer un contrat des plus avantageux avec la *California Consolidated Oilfields*, le grand trust californien du pétrole. Suivant les clauses dudit contrat, la *California* garantit un rendement de 1.000 barils de pétrole à l'*Alameda* et lui accorde le choix des concessions nécessaires à cette production. Aux cours actuels, 1.000 barils représentent 1.500 francs par jour, soit un bénéfice annuel de 500.000 francs.

Les *Chalets de nécessité* (jouis.) sont lourds à 495. *Monaco* a repris à 4.045, le 5e à 805.